



**Renouveau
du projet de territoire
du Parc de 2023 à 2038**

**Propositions
des 10 groupes
de concertation**

juin 2019



Le Parc naturel régional rassemble des Communes, Communautés de communes, Départements et Régions autour d'un projet commun de développement durable, fixé dans un document appelé la charte. Pour définir sa nouvelle feuille de route, le Parc mobilise les habitants, élus, associatifs, professionnels intéressés.

A l'automne 2018, une vaste consultation sur tous les territoires du Parc a permis de récolter des constats et des souhaits d'habitants.

Ces éléments ont constitué le point de départ de la **concertation menée sur 10 grandes thématiques, de fin janvier à fin mai 2019** pour formuler collectivement des propositions.

Entre janvier et mai 2019, des habitants, élus, associatifs et professionnels se sont réunis pour 3 temps de travail animés par des experts de la concertation Médiation et environnement et Dial'ter :

- partage du diagnostic, recueil des perceptions et attentes, identification d'enjeux ;
- approfondissement des enjeux et questions soulevés ;
- finalisation et hiérarchisation des propositions.

Ce document compile leurs propositions (enjeux, objectifs, pistes d'actions...) qui seront soumises aux élus du Parc naturel régional à l'automne 2019. Les éléments retenus seront intégrés à la Charte du Parc, le document cadre de l'action du Parc de 2023 à 2038.

La démarche et les résultats de la concertation sont présentés sur www.ici2038.fr.

LA CONSULTATION,

de septembre à décembre 2018

316 participants, 2 913 contributions

de janvier à mars 2019

84 personnes ont transmis leurs vœux pour 2038, **196 vœux récoltés**

LA CONCERTATION,

de janvier à juin 2019

269 participants, 90 heures de travail

10 textes de propositions rédigés collectivement

Propositions des 10 groupes de travail

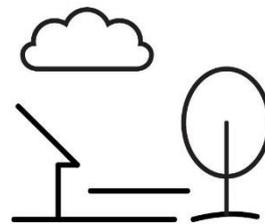
<u>L'avenir de nos paysages</u>	1
<u>Habiter sur notre territoire</u>	8
<u>La nature et l'Homme</u>	16
<u>Pratiques agricoles et alimentation</u>	23
<u>La forêt, une ressource aux multiples usages</u>	31
<u>Evolutions climatiques, révolution énergétique</u>	37
<u>Richesses économiques et emplois</u>	45
<u>L'eau, notre bien commun</u>	52
<u>Des habitants sensibilisés et citoyens</u>	59
<u>Implication de tous et coopérations</u>	66

[Annexes](#)

Profil de participants

Liste des participants par groupe

Proposition du groupe « l'avenir de nos paysages »



30 personnes ont contribué
à cette proposition

Mardis 29 janvier, 26 mars et 14 mai

L'avenir de nos
PAYSAGES

En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que le territoire du Parc est marqué par une identité forte liée à la Loire et au patrimoine culturel et naturel, matériel et immatériel ligérien.
- Que le paysage est le support et la résultante d'activités humaines qui évoluent en fonction des contextes et cadre socio-économiques à différentes échelles de temps.
- Que le paysage relie tous les domaines et qu'il se situe à l'interface de la connaissance à la responsabilité, à l'action en conscience ; c'est la traduction de la responsabilité.
- Que la biodiversité est fortement liée à la complexité et à la qualité des paysages
- Que la contrainte climatique introduit une nouvelle donne pouvant influencer sur le devenir des paysages ligériens, tant dans ses composantes naturelles, qu'humaines (adaptation ou mutation d'activités, développement d'énergies renouvelables).
- Que le paysage est un atout indéniable du cadre de vie et un vecteur essentiel de l'attractivité touristique du territoire.
- Que la labellisation « patrimoine de l'UNESCO » constitue une reconnaissance importante de la qualité du paysage et qu'elle donne des repères sur ce qui fonde sa valeur.
- Que la question des perceptions et des représentations (relation sensible à un territoire) est incontournable pour comprendre les paysages.

ATTENDUS - nous pensons

- Que le territoire du Parc Loire Anjou Touraine doit être porteur d'une identité paysagère forte
- Qu'il est nécessaire de garder à l'esprit la particularité du territoire, les points de vue sur la Loire et son classement UNESCO et ses activités singulières (comme les savoirs faire)...
- Mais pour autant, qu'il paraît incontournable que l'approche pour la prise en compte du paysage évolue de la notion de conservation, statique, vers l'idée d'une **préservation dynamique**
- Et que, en tant qu'objet éminemment culturel, l'avenir des paysages doit s'envisager et être porté à travers une **dimension collective**

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

APPROPRIATION

Orientations prioritaires

- * **Inscrire le suivi et des expériences dans la durée et valoriser leur contribution à l'identité du Parc pour susciter de nouveaux comportements.**
- * **Favoriser la connaissance entre les acteurs et transmettre dans la durée pour renforcer la pérennité des projets.**

Autres orientations

- Replacer les habitants et usagers au cœur de l'appropriation de leur paysage, de leur territoire pour qu'ils en prennent soin.
- Approfondir, mettre en exergue et en lien les spécificités des paysages.
- Intégrer l'expérience sensible dans la connaissance et l'action.
- Accompagner les projets d'expérimentation en prenant appui sur le rôle pionnier des acteurs du paysage.

SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Orientations prioritaires

- * **Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les acteurs du paysage et la transmission pour encourager la compréhension et le changement. Travailler en co-construction.**

Autres orientations

- Définir des orientations singulières par lequel le Parc exprime son identité, ses spécificités, une ambition pour du beau et du bien-être.
- Affirmer cet engagement : une commune ne signe pas la Charte pour mieux vendre sa commune mais pour s'engager à respecter et à mettre en œuvre la charte.
- Mettre en avant des recommandations et des engagements en avance vis-à-vis des politiques publiques : intensifier le retour de la biodiversité
- Échanges thématiques entre les acteurs, le Parc laboratoire : communication sur les différents acteurs, pour proposer des projets qui durent.

MUTATIONS

Orientations prioritaires

- * **Agir : Envisager la résilience à travers une conservation inventive, à la fois matérielle et immatérielle (valeurs) pour :**
 - identifier **ce que l'on accepte de perdre pour mieux transmettre.**
 - penser sur le temps long en intégrant la question de l'héritage,
 - produire de l'action en réaction sur des points emblématiques, en connaissance d'une mémoire et d'une évolution de ces paysages.
 - o **Aller vers de gestion participative sur des enjeux d'intérêt public** (actions cumulatives de différents acteurs)
 - o **Connaître, assurer une veille sur les sujets émergents et les impacts** (esprit critique sur les solutions émergentes). Favoriser éco-matériaux : impact paysage, énergie, peut relever de pratiques agricoles... Evolution des essences, espèces (autochtones, agricoles...)

- Anticiper en favorisant le tourisme intégré et la préservation de la biodiversité, les transports alternatifs, des activités économiques garantes de la préservation des paysages, le partage des ressources en eau et adapter les pratiques des acteurs.
- Partager :
 - o Déterminer les paysages emblématiques et fragiles (le fondamental, la signature) pour agir en conséquence
 - o Développer une culture du paysage lié au changement climatique et garder la mémoire du passé et notamment la culture du risque.
 - o Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques.
 - o Faire de la recherche, partager des informations.
 - o Intégrer la culture et l'art.
- Relier la politique énergétique à la préservation des paysages et de la biodiversité, dans le cadre d'une approche globale permettant d'intégrer tous les impacts tant locaux que globaux.
- Diversifier les modalités de la production énergétique locale tant individuelle que collective (énergie bois, méthanisation, solaire, éolien) et valoriser l'intérêt économique, moteur de leur développement.
- Construire le paysage de la décroissance positive et de la sobriété (avec une consommation moindre d'énergie).

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Informer, sensibiliser et former les élus, les citoyens et les acteurs qui vont pouvoir agir auprès des habitants. Animer, organiser, structurer la transmission de la connaissance.
- Mieux évaluer l'usage des outils de l'information.
- Faire un listing des acteurs, de leur domaine et de leurs actions et engagements actuels au sein du Parc.
- Faire valoir un rôle de médiation pour favoriser les collaborations entre acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble (agriculteur / acteurs de la forêt par ex).
- Accompagner les acteurs qui vont agir : actions pionnières, transmission.
- Être force de propositions et appréhender les besoins, initier des projets pilotes (le Parc, laboratoire d'idées, d'expérimentation). Recueil des attentes et accompagner les mutations sociétales subies, Ecrire le récit du changement à construire.
- Veiller à la cohérence entre ce qu'initie le Parc et la façon dont s'en empare les collectivités : renvoi à la question des alliances.
- Aller voir sur d'autres territoires ce qui se fait pour aider aux adaptations locales (nouvelles espèces, aménagements...).
- Identifier les rapports de force dans les instances de décision.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Faut-il fixer un niveau d'ambition pour les changements ? Lequel ?
- un Parc zéro phyto, un Parc 50/100 % bio (est-ce possible/souhaitable ? Débat au sein du groupe). Intensifier le retour de la biodiversité (zéro phyto, le bio, la protection des arbres...).

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Inscrire le suivi et des expériences dans la durée et valoriser leur contribution à l'identité du Parc pour susciter de nouveaux comportements.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i></p> <p>évelopper les animations chez les agriculteurs, particuliers, adaptes de pratiques favorisant la biodiversité (permaculture, agroforesterie).</p>	<p>Les agriculteurs Les habitants du Parc Les acteurs de la forêt Les associations environnementales partenaires du Parc</p>
<p><i>Action B</i></p> <p>Rendre compte de la réussite des expériences déjà réalisées, des pratiques déjà mises en place...</p>	<p>Les agriculteurs Les habitants du Parc Les acteurs de la forêt Les associations environnementales partenaires du Parc Le conseil scientifique</p>
<p><i>Action C</i></p> <p>Effectuer un suivi des résultats obtenus sur la biodiversité chez les tenants des nouvelles pratiques.</p>	<p>Les agriculteurs Les habitants du Parc Les acteurs de la forêt Les associations environnement partenaires du Parc Le Conseil scientifique</p>
<p>Feuille de Route / premières étapes :</p>	<p>A / B / C, puis B / C Retours d'expériences vecteurs d'une dynamique du changement</p>

Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les acteurs du paysage et la transmission pour encourager la compréhension et le changement. Travailler en co-construction.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i></p> <p><u>Méthode</u></p> <p>Ingénierie sociale, laboratoire d'idée</p>	<p>Les concernés de près ou de loin par l'avenir du territoire du Parc</p>
<p><i>Action B</i></p> <p><u>Cartographie des acteurs</u></p> <p>Listing des acteurs (décisionnaires économiques, experts, « vivants ») : qui a fait quoi / qui fait quoi / qui voudrait faire quoi / avec qui ?</p>	<p>Le PNR comme coordinateur, mobilisateur, fédérateur.</p>
<p><i>Action C</i></p> <p><u>Emergence des projets :</u></p> <p>Un mot d'ordre : la co-construction de projets communs et le paysage comme outil de médiation.</p>	<p>Le Parc comme coordinateur</p>
<p>Feuille de Route / premières étapes :</p>	<p>Action B + apport de l'action C = « Idée d'enrichissement constant »</p>

Agir : envisager la résilience à travers une conservation inventive, aller vers de gestion participative sur des enjeux d'intérêt public et connaître, assurer une veille sur les sujets émergents et les impacts.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Lancer une réflexion ou une étude prospective sur l'évolution des paysages du PNR sur le long terme au regard des enjeux du changement climatique et de la transition écologique (existe peut-être déjà, donc à renforcer)</p>	<p>Les acteurs concernés en fonction des sujets</p>
<p><i>Action B</i> Création d'un outillage de compréhension du temps long : - pour les élus et les décideurs, - vers des actions « sans regrets</p>	
<p><i>Action C</i> Mettre en place des espaces de veille et d'évaluation de l'action du Parc (action + et -) Mettre en place des espaces d'expérimentation (espaces pilotes où on teste des choses)</p>	
<p><i>Action D</i> Poursuivre et intensifier la restauration de la trame « verte et bleue » par des actions opérationnelles ?</p>	
<p><i>Action E</i> Mettre en place un accompagnement des habitants et des collectivités pour aménager l'aménagement des espaces publics et privés aux contraintes de l'évolution du climat. (co-construction avec les habitants des projets urbains)</p>	
<p>Feuille de Route / premières étapes :</p>	<p>-Avoir une vision prospective - être expérimentateurs - s'auto-évaluer</p>

HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 14 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Appropriation	Replacer les habitants et usagers au cœur de l'appropriation de leur paysage, de leur territoire pour qu'ils en prennent soin.	11	
	Approfondir, mettre en exergue et en lien les spécificités des paysages.		
	Favoriser l'interconnaissance des acteurs du paysage et la transmission pour encourager la compréhension et le changement	4	
	Intégrer l'expérience sensible dans la connaissance et l'action.	6	
	Accompagner les projets d'expérimentation en prenant appui sur le rôle pionnier des acteurs du paysage	2	1
	Inscrire le suivi et des expériences dans la durée et valoriser leur contribution à l'identité du Parc pour susciter de nouveaux comportements	4	
Synergies entre acteurs	Définir des orientations singulières par lequel le Parc exprime son identité, ses spécificités, une ambition pour du beau et du bien-être.	2	2
	Affirmer cet engagement : une commune ne signe pas la Charte pour mieux vendre sa commune mais pour s'engager à préserver un territoire spécifique.	3	2
	Mettre en avant des recommandations et des engagements en avance vis-à-vis des politiques publiques : intensifier le retour de la biodiversité	4	4
	Inscrire le suivi et des expériences dans la durée et valoriser leur contribution à l'identité du Parc pour susciter de nouveaux comportements	5	
	Favoriser la connaissance entre les acteurs et transmissions dans la durée pour renforcer la pérennité des projets.	9	
	Échanges thématiques entre les acteurs, le Parc laboratoire : communication sur les différents acteurs, pour proposer des projets qui durent.	6	1

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Mutations	Anticiper en favorisant le tourisme intégré et la préservation de la biodiversité, les transports alternatifs, des activités économiques garantes de la préservation des paysages, le partage des ressources en eau et adapter les pratiques des acteurs.	3	7
	Partager : <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les paysages emblématiques et fragiles (le fondamental, la signature) pour agir en conséquence - Développer une culture du paysage lié au changement climatique et garder la mémoire du passé et notamment la culture du risque. - Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques. - Faire de la recherche, partager des informations. 	9	2
	Agir : <ul style="list-style-type: none"> - Envisager la résilience à travers une conservation inventive, à la fois matérielle et immatérielle (valeurs) pour : <ul style="list-style-type: none"> o identifier ce que l'on accepte de perdre pour mieux transmettre, o penser sur le temps long en intégrant la question de l'héritage, o produire de l'action en réaction sur des points emblématiques, en connaissance d'une mémoire et d'une évolution de ces paysages. - Aller vers de gestion participative sur des enjeux d'intérêt public (actions cumulatives de différents acteurs) - Connaître, assurer une veille Favoriser éco-matériaux : impact paysage, énergie, peut relever de pratiques agricoles... Evolution des essences, espèces (autochtones, agricoles...) 	10	7
	Relier la politique énergétique à la préservation des paysages et de la biodiversité, dans le cadre d'une approche globale permettant d'intégrer tous les impacts tant locaux que globaux	4	3
	Diversifier les modalités de la production énergétique locale tant individuelle que collective (énergie bois, méthanisation, solaire, éolien) et valoriser l'intérêt économique, moteur de leur développement.	3	1
	Construire le paysage de la décroissance positive et de la sobriété (avec une consommation moindre d'énergie).	8	4

Proposition du groupe « Habiter sur notre territoire »

38 personnes ont contribué
à cette proposition

Mardis 29 janvier, 26 mars et 14 mai



HABITER
sur notre territoire

En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que le territoire du Parc offre un cadre de vie de qualité, apprécié par ses habitants.
- Que la richesse patrimoniale du territoire, liée au cadre naturel et culturel, est le vecteur d'une activité touristique importante.
- Mais que **l'identité du Parc, les valeurs du territoire, ce qui est partagé collectivement et défendu ensemble, sont aujourd'hui peu perçues**
- Que la transition est aussi sociétale (mode de vie et de travail dans un territoire) et s'accompagne d'un besoin de gouvernance et de participation citoyenne.
- Que le bâti est relativement ancien, énergivore, parfois dégradé et inadapté aux besoins, et que se pose la question de son devenir face aux enjeux environnementaux et sociaux.
- Qu'il y a une tendance à la désertification des communes rurales et que la question de l'accès aux services est une source de préoccupations pour beaucoup.
- Que parallèlement l'étalement urbain se poursuit, avec une pression forte aux portes des agglomérations (développement économique).
- Que la vie à la campagne s'accompagne de contraintes vis-à-vis de la mobilité, et que le besoin de véhicule pour habiter le territoire est le corollaire de la nécessité d'un certain niveau de vie.
- Que les besoins en logements spécifiques, le manque de structures d'accueil intergénérationnelles et mixtes est peu pris en compte, alors même que se développent de nouvelles façons d'habiter

ATTENDUS - nous pensons

- Que la solidarité (avec son pareil : endogène) et la coopération (avec son différent : altérité) doivent être un sujet territorial, une signature, une valeur à affirmer pour le Parc.
- Qu'il y a un enjeu à travailler sur cette solidarité, cette équité entre les différents territoires du Parc, et que si le découpage administratif peut être un inconvénient, le Parc doit être un facteur de cohésions.
- Que définir des valeurs partagées, une ambition commune, une signature peut rassembler et permettre de définir quelles sont les valeurs humaines, du vivre ensemble qui peuvent favoriser un urbanisme de qualité.

- Qu'un territoire de qualité doit prendre en compte la question de l'éclairage public et le respect des trames vertes et bleues et brunes.
- Que l'évolution des modes de vie demande de repenser l'urbanisme pour intégrer les transitions climatiques, écologiques, sociétales.
- Et que la place des citoyens est centrale dans ce processus qui s'inscrit dans le long terme, ce qui implique de renforcer la culture de la participation.
- Que le patrimoine bâti, ses caractéristiques liées en particulier au tuffeau, sont à préserver.
- Et que la réhabilitation de l'habitat traditionnel et des maisons inoccupées, peuvent répondre à des besoins de logement et se substituer à de nouvelles constructions.
- Qu'il est dorénavant important de penser la problématique des mobilités sur l'ensemble du territoire.
- Que la diversité des âges est un levier pour avancer ensemble (interroger le savoir vivre et le savoir partagé dans les territoires du Parc).

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

TERRITOIRE EQUITABLE, SOLIDAIRE

Orientation prioritaire

- * **Définir ou renforcer une identité, une signature forte du Parc pour porter haut une ambition et l'affirmer pour qu'elle soit le vecteur d'une action collective importante.**

Autres orientations

- Favoriser la conscience, la connaissance des inégalités territoriales (nature et partage de la richesse). Essayer de compenser, d'accompagner et d'encourager une certaine solidarité (en termes de répartition financière notamment,...).
- Impulser des actions collectives sur les deux Départements / les deux Régions.
- Diminuer les fractures structurelles : par exemple pour les déplacements (notamment liaisons Est-Ouest) mieux se connaître, développer les interactions.
- Favoriser la mixité générationnelle comme facteur de solidarité et d'équité.

NOUVEAUX MODES D'HABITER

Orientation prioritaire

- * **Prendre en compte le changement climatique, replacer le citoyen au centre des actions et valoriser leurs initiatives.**
 - o Favoriser l'écoconstruction, les bâtiments à énergie positive, l'utilisation des ressources locales.
 - o Réhabiliter le patrimoine existant avec des aides significatives.
 - o Changer la vision des lotissements et revenir à des formes plus urbanisées.
 - o Développer la production de ressources locales accessibles à tous.
 - o Intégrer et composer avec la nature en ville, la maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie.

Autres orientations

- Favoriser un mode de vie plus sobre.
- Favoriser l'intergénérationnel :
 - o Construire des espaces intergénérationnels.

- Combiner les outils pour répondre aux besoins au fil de la vie (intermodalités).
- Limiter l'étalement urbain :
 - Diminuer les surfaces d'habitation (grouper, densifier) et privilégier le local.
 - Limiter la consommation des espaces naturels et agricoles.
 - Réhabiliter l'habitat existant.
- Intégrer la mobilité en amont dans l'aménagement du territoire :
 - Repenser de nouvelles organisations du travail face à la conjonction du besoin d'un habitat proche des équipements publics et zones d'emploi, et de la problématique de concentration de l'habitat et de l'activité sur les métropoles.
 - Développer des réseaux qui permettent le télétravail en campagne.
 - Aménager des centres-bourg, centres-villes sans voiture et laisser plus de place aux vélos et à la marche.
- Prendre en compte l'habitat alternatif et réversible (yourte, sur la Loire...) vis-à-vis des règles urbanismes et problèmes environnementaux liés à ces habitats
- Concevoir des espaces à vivre facteurs de bien-être.

SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Orientation prioritaire

- ★ **Valoriser l'existant et la mémoire des lieux (ce qui fait que l'on se sent bien ici), la revitalisation des centre-bourg, en mobilisant la variété des savoir-faire, les matériaux et filières de matériaux (biosourcés ou nouveaux matériaux contemporains).**

Autres orientations

- Définir une méthode intégrant la co-construction avec l'usager de la ville, de la campagne (par exemple des ateliers de collaboration avec les habitants avec « une sentinelle » par village).
- Prendre en compte la mixité sociale et les écarts de revenus que ce soit dans la construction ou la rénovation (chantiers participatifs par exemple pour faire baisser les coûts de travaux).
- Définir une politique urbanistique permettant de définir ce que l'on conserve et ce que l'on abandonne
 - Maintenir ou renforcer la protection du patrimoine (ZPPAUP).
 - Consolider les politiques de restauration et réhabilitation du bâti ancien pour conserver cet urbanisme particulier.
 - Développer des stratégies d'aide financière ou matérielle, initier des collaborationS avec les habitants et la prise en compte d'autres sources de financement.
 - Aider les jeunes entrepreneurs qui veulent investir ces questions.
- Renforcer la résilience grâce à urbanisme intégré à son environnement : transports, économie d'énergie, PNR étoilé...

PLACE DU CITOYENS

Orientation prioritaire

- ★ **Renforcer la place des citoyens :**
 - **Faire connaitre auprès des élus et des habitants ces enjeux : rôle de communication.**
 - **Faire valoir un principe de concertation (commission citoyenne d'attribution des terrains qui supervise les permis de construire accordés par les maires).**

Autres orientations

- Repenser le mode de définition de l'urbanisme pour faire évoluer la réflexion des citoyens et les associer le plus possible à toutes les réflexions. Partager l'expérience et les innovations notamment pour faire évoluer les réflexions, par exemple via des diagnostics habitat partagé.
- Renforcer la culture de la participation, multiplier les occasions de participation, de réflexion et de partage : commissions ouverte à des représentants de citoyens, des réunions thématiques par projet... Responsabiliser les citoyens en valorisant les initiatives et l'engagement.
- Avoir un héritage et une vision commune à partager. Transmission, lien entre les personnes qui habitent depuis longtemps le territoire et les nouveaux habitants.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Réfléchir à des indicateurs de solidarité et d'équité. Avancer sur des projets modestes mais qui vont dans le bon sens, en étant attentif à ces questions (par exemple, un bâtiment patrimonial peut devenir un habitat partagé / intergénérationnel et pas nécessairement un musée).
- Avoir une exigence particulière sur l'activité de maraîchage, pas seulement en termes d'environnement mais aussi en terme de solidarité, de façon de travailler (une fierté dans cette activité : « marque Parc ? » Qu'est-ce qu'un maraichage solidaire, équitable ?).
- Se positionner sur l'opérationnel plus que sur la théorie pour valoriser l'existant, limiter le mitage, resserrer sur l'environnement urbain via par exemple des opérations BIMBY (densification)
- Travailler sur des actions coopératives. Travailler des recherches actions, être au cœur des synergies entre les différents acteurs.
- Être exemplaire dans ses actions (ex : construction Maison du Parc).
- Assurer un rôle de conseil, de diffuseur d'informations, un rôle éducatif, un rôle de médiateur,
 - o Appuyer les projets citoyens voire construire ces projets avec eux.
 - o Créer un guichet unique pour recentrer des projets et aider les porteurs de projets.
 - o Améliorer les projets : PLUI...
 - o Mobiliser, accompagner, former ceux qui ont un levier entre les mains : rôle d'interface du Parc auprès des aménageurs, chambres de commerces, élus...
 - o Accompagner en ingénierie, conseil.
- Etudier l'opportunité de l'habitat alternatif
- Aider les personnes qui vont vers un habitat plus naturel, dans les démarches, les orienter vers les entreprises qui utilisent des matériaux locaux et éco-matériaux
- Mettre en œuvre des formations pour sensibiliser les citoyens, via des ateliers pour tous et des diagnostics habitat partagé avec les citoyens pour les sensibiliser ainsi les élus.
- Sensibiliser sur la sensibilité de l'environnement qui justifie l'usage des éco matériaux. Faire connaître et communiquer, diffuser (type doc habitat sain...). Pour éduquer et sensibiliser, communiquer différemment, aller la rencontre des gens.
- Aider les ambassadeurs du Parc dans leur rôle.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

Pas de points de divergence ou à approfondir identifiés par le groupes

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Définir ou renforcer une identité, une signature forte du Parc pour porter haut une ambition et l'affirmer pour qu'elle soit le vecteur d'une action collective importante.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Favoriser les réseaux, du producteur au transformateur et au consommateur via des actions coopératives.	Les producteurs, Les transformateurs Associations Architectes urbanistes Equipements touristiques, hébergeurs
<i>Action B</i> Favoriser l'interconnaissance des savoir-faire pour faire valoir les complémentarités.	Les agriculteurs Les habitants du Parc Les acteurs de la forêt Les associations environnementale partenaires du Parc Conseil scientifique
<i>Action C</i> Développer une « communication Parc » en faisant évoluer la presse régionale	
Feuille de Route / premières étapes	Renforcer les liens avec les acteurs économiques.

Prendre en compte le changement climatique, replacer le citoyen au centre des actions et valoriser leurs initiatives.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Faire du Parc un laboratoire pour un nouveau mode constructif et de réhabilitation (éco-construction, réversibilité, bioclimatisme, habitat participatif...)	Parc Collectivités Entreprises Habitants
<i>Action B</i> Travailler un territoire « de courte distance logement – travail – services – consommation. Energie partagée avec des ressources de mobilités et des outils d'accès	Acteurs de la mobilité Associations Citoyens (co-construction des projets) Collectivités
<i>Action C</i> Généraliser l'éco-consommation en adaptant les pratiques : vers le 0 déchets, la diminution de la consommation d'eau et d'énergie.	Citoyens Elus Entreprises Organismes de formation
<i>Action D</i> Remettre la nature au cœur des modes d'habiter	Citoyens Elus Entreprises Organismes de formation

<p><i>Action E</i> Faire émerger des groupes de citoyens par communes pour un nouveau mode constructif</p>	<p>Idées : Le changement climatique engendre un changement sociétal. Impliquer l'état : changement des normes (des règlements) Intérêt des recherches -action, de capitaliser et de transférer les compétences.</p>
--	---

Valoriser l'existant et la mémoire des lieux (ce qui fait que l'on se sent bien ici), la revitalisation des centre-bourg, en mobilisant la variété des savoir-faire, les matériaux et filières de matériaux (biosourcés ou nouveaux matériaux contemporains), la qualité de l'espace public et favoriser la biodiversité.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Créer des lieux, (bus, maison communale, à géométrie variable) qui s'appuient sur des usages existants (café, épicerie, boule de fort, maisons de quartier, pour échanger, débattre, proposer</p>	<p>Habitants, Elus, Représentants associatifs, Experts</p>
<p><i>Action B</i> Application numérique et collaborative développée par le PNR qui s'appuie sur les objectifs de la charte et les valeurs du parc</p>	<p>PNR (pour animer, réguler, communiquer)</p>
<p><i>Action C</i> Un projet initial issu d'un conseil municipal, d'un collectif, d'un acteur socio-économique est débattu dans l'espace projet (action a) puis partagé dans l'espace public (action b) pour aboutir à un projet collaboratif finalisé.</p>	

Renforcer la place du citoyen et la culture de la participation

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Généraliser les commissions ouvertes aux citoyens</p>	<p>Collectivités Associations Citoyens</p>
<p><i>Action B</i> Mette en place un appel à projet innovant (budget participatif) et valoriser les initiatives.</p>	<p>PNR Collectivités, (département, régions, état) Citoyens</p>
<p><i>Action C</i> Mener une campagne de communication régionale et locale (presse, TV, flyers, bulletins des collectivités, réseaux sociaux)</p>	<p>PNR Collectivités</p>

ANNEXE 1 - HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 20 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Territoire solidaire et équitable	Définir ou renforcer une identité, une signature forte du Parc pour porter haut une ambition et l'affirmer pour qu'elle soit le vecteur d'une action collective importante.	13	1
	Favoriser la conscience, la connaissance des inégalités territoriales (nature et partage de la richesse). Essayer de compenser, d'accompagner et d'encourager une certaine solidarité (en termes de répartition financière notamment,...).	8	
	Impulser des actions collectives sur les deux Départements / les deux Régions.	7	4
	Diminuer les fractures structurelles : par exemple pour les déplacements (notamment liaisons Est-Ouest) mieux se connaître, développer les interactions.	1	
	Favoriser la mixité générationnelle comme facteur de solidarité et d'équité.	6	2
Nouveaux modes d'habiter	Prendre en compte le changement climatique, anticiper les changements, identifier des modes d'habiter liées aux évolutions économiques climatiques : <ul style="list-style-type: none"> – Favoriser l'écoconstruction, les bâtiments à énergie positive, l'utilisation des ressources locales. – Réhabiliter le patrimoine existant avec des aides significatives. – Changer la vision des lotissements et revenir à des formes plus urbanisée. – Développer la production de ressources locales accessibles à tous. – Intégrer et composer avec la nature en ville, la maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie. 	16	
	Favoriser un mode de vie plus sobre.	2	1
	Favoriser l'intergénérationnel : <ul style="list-style-type: none"> – Construire des espaces intergénérationnels. – Combiner les outils pour répondre aux besoins au fil de la vie (intermodalités). 	9	3
	Limiter l'étalement urbain : <ul style="list-style-type: none"> – Diminuer les surfaces d'habitation (grouper, densifier) et privilégier le local. – Limiter la consommation des espaces naturels et agricoles. Réhabiliter l'habitat existant.	7	
	Intégrer la mobilité en amont dans l'aménagement du territoire : <ul style="list-style-type: none"> – Repenser de nouvelles organisations du travail face à la conjonction du besoin d'un habitat proche des équipements publics et zones d'emploi, et de la problématique de concentration de l'habitat et de l'activité sur les métropoles. 	3	2

	<ul style="list-style-type: none"> Développer des réseaux qui permettent le télétravail en campagne. <p>Aménager des centres-bourg, centres-villes sans voiture et laisser plus de place aux vélos et à la marche.</p>		
	Prendre en compte l'habitat alternatif et réversible (yourte, sur la Loire...) vis-à-vis des règles urbanismes et problèmes environnementaux liés à ces habitats.	2	1
	Concevoir des espaces à vivre facteurs de bien-être.		
Synergies entre acteurs	Valoriser l'existant et la mémoire des lieux (ce qui fait que l'on se sent bien ici), la revitalisation des centre-bourg, en mobilisant la variété des savoir-faire, les matériaux et filières de matériaux (biosourcés ou nouveaux matériaux contemporains).	13	
	Définir une méthode intégrant la co-construction avec l'usager de la ville, de la campagne (par exemple des ateliers de collaboration avec les habitants avec « une sentinelle » par village).	12	
	Prendre en compte la mixité sociale et les écarts de revenus que ce soit dans la construction ou la rénovation (chantiers participatifs par exemple pour faire baisser les coûts de travaux).	2	4
	Définir une politique urbanistique permettant de définir ce que l'on conserve et ce que l'on abandonne <ul style="list-style-type: none"> Maintenir ou renforcer la protection du patrimoine (ZPPAUP). Consolider les politiques de restauration et réhabilitation du bâti ancien pour conserver cet urbanisme particulier Développer des stratégies d'aide financière ou matérielle, initier des collaborations avec les habitants et la prise en compte d'autres sources de financement. Aider les jeunes entrepreneurs qui veulent investir ces questions. 	1	1
	Renforcer la résilience grâce à urbanisme intégré à son environnement : transports, économie d'énergie, PNR étoilé...	4	
Place des citoyens	Renforcer la place des citoyens : <ul style="list-style-type: none"> Faire connaître auprès des élus et des habitants ces enjeux : rôle de communication. Faire valoir un principe de concertation (commission citoyenne d'attribution des terrains qui supervise les permis de construire accordés par les maires). 	15	
	Repenser le mode de définition de l'urbanisme pour faire évoluer la réflexion des citoyens et les associer le plus possible à toutes les réflexions. Partager l'expérience et les innovations notamment pour faire évoluer les réflexions, par exemple via des diagnostics habitat partagé.	3	2
	Renforcer la culture de la participation, multiplier les occasions de participation, de réflexion et de partage : commissions ouverte à des représentants de citoyens, des réunions thématiques par projet... Responsabiliser les citoyens en valorisant les initiatives et l'engagement.	19	2
	Avoir un héritage et une vision commune à partager. Transmission, lien entre les personnes qui habitent depuis longtemps le territoire et les nouveaux habitants	5	

Proposition du groupe « La nature et l'Homme »

27 personnes ont contribué
à cette proposition

Mercredis 30 janvier, 27 mars et 15 mai



En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que la préservation de la biodiversité est au cœur de la plus-value et de la responsabilité d'un Parc.
- Que l'interaction de l'homme et de la nature implique une symbiose indispensable.
- Que tous les milieux naturels sont un capital à préserver.
- Que la biodiversité est mise à mal et que les activités humaines en sont majoritairement responsables.
- Que la préservation et la restauration de la biodiversité est l'affaire de tous, de la restauration des milieux à la prise en compte des espèces envahissantes.

ATTENDUS - nous pensons

- **Qu'il faut passer des mots aux actes et renforcer la capacité d'action du Parc.**
- Que l'éducation doit être au service des changements de comportement.
- Que la nature « ordinaire » doit faire l'objet d'une attention soutenue et que les actions ne peuvent se limiter aux espaces remarquables,
- Que le monde agricole dans la diversité de ses productions (vignes, élevages etc..) doit être accompagné dans l'évolution de son modèle économique avec une attention à la préservation de son équilibre économique.
- Qu'il faut avoir une attention particulière pour l'évolution du modèle viticole pour une meilleure prise en compte de l'environnement.
- Qu'il faut maintenir l'élevage dans les vallées et favoriser le système agropastoral pour préserver les milieux naturels.
- Que l'interaction entre acteurs est une condition essentielle à la prise en compte de la biodiversité.

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

PORTER UNE AMBITION A HAUTEUR DES ENJEUX

Orientation prioritaire

- * **Faire du Parc un territoire à biodiversité positive (inverser la pente...).**

Autres orientations

- Que le Parc soit l'entité supra, un assembleur pour assurer la cohérence des actions et ambitions, et le doter de moyens à hauteur des ambitions.
- Mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité.
- Favoriser un modèle agroécologique qui puisse endiguer la dégradation des sols voire favoriser leur restauration.
- Travailler à un territoire zéro pesticide.
- Limiter l'artificialisation des sols

IMPULSER LE CHANGEMENT

Orientation prioritaire

- * **Impulser le changement, par une gouvernance locale et un pilotage des instances collectives en matière de biodiversité.**

Autres orientations

- Mettre en place des instances de concertation citoyenne sur la biodiversité.
- Favoriser le croisement des approches et des regards.
- Mutation de l'ingénierie pour l'accompagnement (changement d'approche).

FEDERER LES ACTIONS

Orientation prioritaire

- * **Privilégier les liens entre communes et PNR.**

Autres orientations

- Renforcer les alliances entre acteurs.
- Mettre en cohérence charte et PADD à l'échelle intercommunale.
- Conforter la légitimité du Parc auprès des grands acteurs, (Région/Etat/métropole...) dans le domaine de la biodiversité.
- Créer un annuaire des acteurs et le rendre accessible aux habitants.

CONFORTER LES CONNAISSANCES, COMMUNIQUER, SENSIBILISER

Orientation prioritaire

- * **Faire relai et être soutien technique auprès des services techniques des communes, des professionnels qui agissent sur la biodiversité.**

Autres orientations

- Connaître les acteurs, identifier leur rôle, favoriser l'interconnaissance.
- Education des enfants, formation de base.

- Inciter les acteurs économiques à la labellisation d'un territoire de qualité (plus-value biodiversité).

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

Ambition

- Territoire zéro pesticide,
- Faire évoluer le portage politique en termes de développement économique pour mieux intégrer l'enjeu biodiversité
- Les orientations du parc doivent être prescriptives sur les zones à forts enjeux,
- Mettre la focale sur les cœurs de biodiversité,

Changer

- Inciter et accompagner les communes sur leur projet biodiversité et entretien,
- Limiter l'artificialisation des sols,
- Formation obligatoire pour les élus sur les actions croisant économie et biodiversité,

Fédérer

- Mettre en place des modèles de gestion participative,
- Rôle de synthèse, de courroie de transmission, d'assembleur des compétences et engagements

Connaitre et dire

- Formation et stage plantes messicoles et médicinales,
- Observatoire de la biodiversité, veille proactive et citoyenne,
- Inciter les acteurs économiques à la labélisation d'un territoire de qualité,
- Renforcer les études d'impacts biodiversité sur les projets de développement économique,

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Un Parc doté de compétence de police ?
- Un Parc doté de moyens humains renforcés ?

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Faire du Parc un territoire à biodiversité positive (inverser la pente)

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Favoriser le modèle agroécologique	Acteurs agricoles Collectivités
<i>Action B</i> Mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité	Acteurs agricoles et autres acteurs économiques Collectivités
<i>Action C</i> Travailler et promouvoir le « zéro pesticides »	PNR Collectivités Associations
<i>Action D</i> Stopper l'artificialisation des terres	PNR Collectivités Associations
<i>Action E</i> Restaurer les milieux remarquables en intervenant sur le foncier	PNR Collectivités Associations
<i>Action F</i> Former des acteurs « faune – flore »	PNR Collectivités Associations
<i>Action G</i> Changer les pratiques de gestion de la nature à l'échelle communale et individuelle.	PNR Collectivités Associations
<i>Action H</i> Former les délégués communaux à l'action du PNR en matière de biodiversité (notamment après les élections).	PNR
<i>Action I</i> Concilier le tourisme et la préservation de la nature.	
<i>Action J</i> Concilier nature et culture notamment dans le cadre de la Loire / UNESCO. Promouvoir « La Loire nature remarquable » à côté de « la Loire patrimoine mondial.	Mission Val de Loire
Feuille de Route / premières étapes	Porter et partager l'ambition

Impulser le changement, par une gouvernance locale et un pilotage des instances collectives en matière de biodiversité.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Maillage qualitatif du territoire par des acteurs agissant en faveur de la biodiversité	Pilotage par le PNR Collectivités Associations
<i>Action B</i> Favoriser l'émergence des projets (outils, dynamiques, instances...) et les accompagner	
Feuille de Route / premières étapes	Porter l'ambition Mettre en place la gouvernance, faire monter en puissance, renforcer

Privilégier les liens entre communes et PNR.

Conforter la légitimité du Parc auprès des grands acteurs, (Région/Etat/métropole...) dans le domaine de la biodiversité.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Renforcer les liens entre tous les acteurs du territoire, communes – PNR – et tous les acteurs, associatifs, administratifs économiques et les citoyens.	Avec qui
<i>Action B</i> Valoriser le « Label Parc » auprès des entreprises et des habitants (récompenser les bonnes pratiques, un panneau sur la maison !) Lobbying auprès de la population : informer, établir un annuaire des acteurs	Avec qui
<i>Action C</i> Communiquer sur l'activité du Parc pour toucher individuellement chaque habitant, conseil accompagnement. « Rencontres apéro » pour créer des petites communautés	Avec qui Animation Parc

Faire relai et être soutien technique auprès des services techniques des communes, des professionnels qui agissent sur la biodiversité.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Faire relai et être soutien technique pour les communes et les professionnels.	Avec qui
<i>Action B</i> Mettre en place une formation (obligatoire) pour les élus et les intervenants (services) sur les actions qui touchent la biodiversité	Avec qui Articulation avec les délégués du Parc (même formation)

<p><i>Action C</i> Les orientations du Parc devraient être prescriptives pour les zones à fort enjeu de biodiversité ou à enjeu spécifique</p>	<p>Avec qui</p>
<p><i>Action D</i> Proposer des modèles de gestion participatifs pour assurer un modèle durable : charte forestière, association de gestion agropastorale</p>	
<p><i>Action E</i> Faire reconnaître la charte du Parc en matière de développement économique.</p>	
<p>Feuille de Route / premières étapes :</p>	<p>Articulation avec le dispositif « délégué du parc ».</p>

HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 14 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doute
Porter une ambition à la hauteur des enjeux	Faire du Parc un territoire à biodiversité positive (inverser la pente...).	16	
	Que le Parc soit l'entité supra, un assembleur pour assurer la cohérence des actions et ambitions, et le doter de moyens à hauteur des ambitions.	6	
	Mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité.	8	
	Favoriser un modèle agroécologique qui puisse endiguer la dégradation des sols voire favoriser leur restauration.	11	
	Travailler à un territoire zéro pesticide	7	
	Limiter l'artificialisation des sols.	5	
Impulser le changement	Impulser le changement, par une gouvernance locale et un pilotage des instances collectives en matière de biodiversité.	7	5
	Mettre en place des instances de concertation citoyenne sur la biodiversité.	6	
	Favoriser le croisement des approches et des regards.	5	
	Mutation de l'ingénierie pour l'accompagnement (changement d'approche).	1	3
Fédérer les actions	Privilégier les liens entre communes et PNR.	5	
	Renforcer les alliances entre acteurs.	2	
	Mettre en cohérence charte et PADD à l'échelle intercommunale	1	
	Conforter la légitimité du Parc auprès des grands acteurs, (Région/Etat/métropole...) dans le domaine de la biodiversité.	2	
	Créer un annuaire des acteurs et le rendre accessible aux habitants.	2	
Conforter les connaissances, communiquer, sensibiliser	Faire relai et être soutien technique auprès des services techniques des communes, des professionnels qui agissent sur la biodiversité.	15	
	Connaitre les acteurs, identifier leur rôle, favoriser l'interconnaissance.	3	
	Education des enfants, formation de base.	8	
	Inciter les acteurs économiques à la labellisation d'un territoire de qualité (plus-value biodiversité).	10	

Proposition du groupe « Pratiques agricoles et alimentation »

53 personnes ont contribué
à cette proposition

Jeudis 31 janvier, 28 mars et 16 mai



Pratiques
AGRICOLES et
alimentation

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que l'agriculture est une activité structurante de l'économie et des paysages des territoires ligériens, basée sur une diversité de production.
- Qu'elle est pourvoyeuse d'emplois locaux malgré une tendance à la baisse du nombre d'agriculteurs.
- Que les surfaces cultivables se réduisent d'année en année, en raison notamment de l'urbanisation.
- Que la demande sociale pour une alimentation locale et saine se développe en même temps qu'est questionné l'impact sur la santé et l'environnement de certains modes de production.
- Que, si des leviers forts sont nécessaires pour engager des changements face aux enjeux globaux liés au changement climatique, à la gestion de l'eau, au maintien des sols et de la biodiversité, l'adhésion des agriculteurs eux-mêmes est essentielle.
- Et que notamment, la viabilité économique des pratiques et systèmes de production est une condition incontournable de leur évolution pour des agriculteurs qui souhaitent vivre de leur métier.
- Que, d'ores et déjà, des évolutions de pratique, de changement de modes de production ou le développement de circuits courts de consommation sont à l'œuvre.

ATTENDUS - nous pensons

- Que les agriculteurs sont des acteurs essentiels de la gestion des territoires et de notre environnement et que le lien agriculture et nature doit être valorisé pour préserver l'environnement par des pratiques écologiques.
- Que le foncier ne doit pas représenter un capital mais un droit et une source de revenus pour l'agriculteur.
- Que la viabilité économique de leur activité est une revendication légitime des agriculteurs.
- Qu'il y a un besoin pour les consommateurs / habitants d'avoir une information claire sur ce qui existe pour avoir aussi une meilleure connaissance du monde agricole.
- Que la relocalisation de la production et la consommation passe par le développement de modes de consommation alternatifs à la grande distribution et à la production industrielle.
- Qu'une réelle volonté politique est nécessaire pour dépasser les divergences, au niveau local, national et européen.

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

PRATIQUES ET SYSTEMES AGRICOLES

Orientation prioritaire

- ★ **Encourager et soutenir une agriculture respectueuse du vivant**

Autres orientations

- Au niveau territorial, mettre en avant le droit à une alimentation saine et de qualité, à la biodiversité et au bien-être du monde vivant.
- Prendre en compte le droit d'information du citoyen et renforcer le lien entre les producteurs et les consommateurs et établir une relation de confiance. (visites de fermes...).
- Favoriser la reconnaissance économique de l'agriculture biologique et des bonnes pratiques agricoles (plantation de haies, agroforesterie et permaculture, respect de la biodiversité, qualité de l'eau, de l'air et des sols...).
- Ne pas autoriser l'industrialisation de l'agriculture sur le territoire.

SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Orientation prioritaire

- ★ **Accompagner la transition agricole et alimentaire et la valorisation de l'agriculture en favorisant la reconnaissance de l'agriculteur et de son travail, et la prise en compte de l'aspect environnemental.**

Autres orientations

- Préserver les terres agricoles :
 - Favoriser une maîtrise collective des terrains plutôt qu'une maîtrise individuelle (pour faire valoir que la terre est un bien commun).
 - Modifier les pratiques sur ces terres, les partager.
- Accompagner la gouvernance du territoire (plus de lisibilité, plus d'organisation sur le territoire, lien entre producteur, consommateur, transformateur, distributeur).

PLACE DES CITOYENS

Orientation prioritaire

- ★ **Renforcer la place des citoyens dans la filière agricole :**
 - Faire valoir leur rôle en tant que consomm'acteur.
 - Favoriser les liens entre agriculteurs et consommateurs (échanges).
 - Favoriser l'engagement de citoyens dans des expériences particulières et des projets collectifs liés à la production agricole et à certains investissements des agriculteurs.

Autres orientations

- Permettre la participation de citoyens dans les filières agricoles et les instances décisionnaires, compte tenu de l'impact potentiel de l'activité agricole sur le cadre de vie (Chambre agriculture, SAFER...) pour faire valoir une maîtrise collective des décisions qui impactent le territoire.

AGRICULTURE ET ENJEUX CLIMATIQUES ET SOCIAUX

Orientation prioritaire

- * **Imposer une gestion durable :**
 - Accompagner le changement de pratiques agricoles pour préserver les sols et augmenter la biodiversité et assurer la résilience des exploitations.
 - Privilégier l'accès à la ressource en eau aux agriculteurs ayant une pratique respectueuse de la biodiversité et le partage de l'eau avec les autres acteurs permettant la production d'une alimentation saine locale pour tous.

Autres orientations

- Préserver le foncier agricole pour limiter les excès de la mondialisation (achat par des sociétés financières) et changer les modalités d'accès au foncier pour prioriser les petites fermes, à « taille humaine » adaptées selon la production et diminuer les surfaces par exploitation.
- Stopper l'extension urbaine et l'artificialisation des sols.
- Permettre l'apprentissage du changement dans les formations initiales et continues agricoles :
 - Travailler davantage sur la capacité d'adaptation au changement et sur les projections et les évolutions plutôt que sur l'acquis (notamment face au changement climatique).
 - Elargir les possibilités d'accueil en formation sur la ferme, soutenir les agriculteurs qui accueillent des stagiaires.
 - Prendre en compte davantage le fait que de plus en plus de personnes qui veulent s'installer ne sont pas issus du monde agricole (possibilité d'expérimenter avant l'installation...).
- Soutenir des agriculteurs pour la gestion des biens communs (haies, mares...).

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Partager avec la profession la nécessité de changer, dépasser les constats et favoriser l'action.
- Renforcer le rôle du PNR sur le changement des pratiques (plus de poids du Parc).
- Faire valoir pour le PNR un rôle moteur innovant, adapté aux enjeux sociétaux, plus impliqué dans l'ensemble des processus (pas seulement comme accompagnant et observateur).
- Faire valoir le pouvoir de paroles et d'action du Parc sur un territoire large : un levier de communication et d'information, d'éducation, de pédagogie (rôle de communication sur l'existant et de médiation pour répondre au besoin d'information et de transparence).
- Renforcer les partenariats avec les différentes instances et notamment les Chambres d'Agriculture et l'enseignement agricole (diffusion des pratiques).
- Animer la gouvernance, à partager selon les thématiques.
- Faire le lien avec l'action des collectivités pour qu'elles mettent en œuvre de manière concrète la charte, une ambition, belle et positive :
- Avoir une approche plus territoriale, des focus locaux avec des objectifs partagés sur les territoires, en déclinaison de la Charte.
- Expérimenter, innover.

- Favoriser la reconnaissance économique des bonnes pratiques.
- Accompagner à l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission :
 - o Permettre l'installation de jeunes agriculteurs qui apportent de nouvelles pratiques.
 - o Favoriser un financement différent par des banques solidaires...
- Créer un observatoire avec indicateurs partagés (agriculteur, consommateur...) sur le lien biodiversité et agriculture.
- Favoriser l'équilibre des rapports de force dans les instances de décision entre agriculteurs bio et conventionnels.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Quelle place possible des citoyens dans la gouvernance sur les questions agricoles, en lien avec les instances professionnelles ?
- Quels leviers pour renforcer le poids / rôle du PNR en matière agricole ?
- Que met-on derrière la notion de ferme-usine ?

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Accepter une agriculture plurielle (bio, raisonnée...). Encourager et soutenir une agriculture respectueuse du vivant.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Le PNR doit provoquer des échanges de pratiques agricoles entre agriculteurs du territoire	Agriculteurs Chambre d'agriculture Ecoles Syndicats
<i>Action B</i> Développer les ECO-TROPHEES, leur niveau d'exigence, la communication et leur reconnaissance économique	PNR Communautés de Communes
<i>Action C</i> Encourager les communes à réserver des terres agricoles pour les nouvelles exploitations	SAFER Communes Communautés de Communes
<i>Action D</i> Stimuler la consommation locale, à travers les marchés bio, la restauration collective (écoles, hôpitaux, maternités, etc.)	(Organiser la logistique – structures d'insertions ?)
Feuille de Route / premières étapes	Créer une commission « participative » pour la mise en place des 4 actions prioritaires.

Accompagner la transition agricole et alimentaire et la valorisation de l'agriculture en favorisant la reconnaissance de l'agriculteur et de son travail, et la prise en compte de l'aspect environnemental.

<p><i>Action A</i> Organiser la promotion d'une agriculture soucieuse du respect de l'environnement, de la santé et du métier d'agriculteur auprès de tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois pour accompagner les actions « fermes ouvertes » - Promouvoir des actions auprès du grand public (écoles, élus, associations) 	<p>Agriculteurs Associations Collectivités Grand public</p>
<p><i>Action B</i> Accompagner la transition agricole et alimentaire en mutualisant les outils à chaque échelle pour faciliter les démarches collectives locales pour organiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux produits - L'offre - L'approvisionnement - La transformation / distribution - La commercialisation 	<p>Acteurs des filières Collectivités</p>
<p><i>Action C</i> Assurer la cohérence des orientations et actions prises sur l'agriculture et l'alimentation soucieuse de l'environnement et de la santé à toutes les échelles (Pays, EPCI, Communes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la mise en place de ces actions (indicateurs : nombre de magasins bio, nombre d'agriculteurs bio ou en conversion, inventaires biodiversité) - Action de communication valorisante (ateliers de cuisine de produits locaux) 	
<p>Feuille de Route / premières étapes</p>	<p>Pilotage du projet</p>

Renforcer la place du citoyen dans la filière agricole

<p><i>Action A</i> Favoriser le lien entre les citoyens et les instances décisionnaires agricoles (Chambre d'agriculture, SAFER, ...) avec pour préalable de mieux faire connaître auprès du public le fonctionnement des instances en place Exemple : mise en place des « assises annuelles de l'agriculture et du citoyen »</p>	<p>Citoyens, associations, (AMAP, Terre de Liens)</p>
<p><i>Action B</i> Mettre en place des « comités citoyens » à l'échelle des bassins de vie.</p>	<p>Elus, acteurs locaux de la filière agricole, citoyens volontaires</p>

<p><i>Action C</i> Education populaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des expériences collectives sur des projets liés à la production agricole. - Organiser des rencontres thématiques. - Développer les actions d'information et de sensibilisation. - Eduquer au sein des écoles aux pratiques alimentaires respectueuses et durables. 	<p>PNR Comités Association, Ecoles</p>
<p>Feuille de Route / premières étapes</p>	<p>Travailler à l'échelle des bassins de vie</p>

Imposer une gestion durable

<p><i>Action A</i> Renforcer l'autorité du PNR (Gestion foncière, pratiques agricoles, biodiversité)</p>	
<p><i>Action B</i> Préserver le foncier agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En encourageant le changement de pratiques agricoles pour assurer une alimentation saine et locale pour tous (formation des agriculteurs, information des habitants) - Aller plus loin que les engagements nationaux sur les produits toxiques, en prenant en compte les besoins des agriculteurs, avec création d'un observatoire pour mesurer et évaluer les résultats. - Faire du PNR un territoire d'expérimentation pour permettre aux agriculteurs de tester des méthodes adaptées au changement climatique - Intégrer les agriculteurs dans la gestion des biens communs. 	<p>Tous les organismes professionnels et certaines associations</p>
<p>Feuille de Route / premières étapes</p>	

HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 28 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

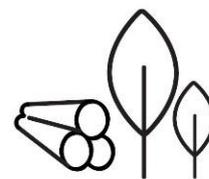
En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Pratiques et systèmes agricoles	Encourager et soutenir une agriculture respectueuse du vivant.	13	
	Au niveau territorial, mettre en avant le droit à une alimentation saine et de qualité, à la biodiversité et au bien-être du monde vivant.	10	
	Prendre en compte le droit d'information du citoyen et renforcer le lien entre les producteurs et les consommateurs et établir une relation de confiance. (visites de fermes...).	4	
	Favoriser la reconnaissance économique de l'agriculture biologique et des bonnes pratiques agricoles (plantation de haies, agroforesterie et permaculture, respect de la biodiversité, qualité de l'eau, de l'air et des sols...)	17	
	Ne pas autoriser l'industrialisation de l'agriculture sur le territoire.	8	
Synergie entre acteurs	Accompagner la transition agricole et alimentaire et la valorisation de l'agriculture en favorisant la reconnaissance de l'agriculteur et de son travail, et la prise en compte de l'aspect environnemental.	12	
	Préserver les terres agricoles : <ul style="list-style-type: none"> o Favoriser une maîtrise collective des terrains plutôt qu'une maîtrise individuelle (pour faire valoir que la terre est un bien commun). o Modifier les pratiques sur ces terres, les partager. 	14	1
	Accompagner la gouvernance du territoire (plus de lisibilité, plus d'organisation sur le territoire, lien entre producteur, consommateur, transformateur, distributeur).	3	
Place des citoyens	Renforcer la place des citoyens dans la filière agricole : <ul style="list-style-type: none"> o Faire valoir leur rôle en tant que consomm'acteur. o Favoriser les liens entre agriculteurs et consommateurs (échanges). o Favoriser l'engagement de citoyens dans des expériences particulières et des projets collectifs liés à la production agricole et à certains investissements des agriculteurs. 	7	1
	Permettre la participation de citoyens dans les filières agricoles et les instances décisionnaires, compte tenu de l'impact potentiel de l'activité agricole sur le cadre de vie (Chambre agriculture, SAFER...) pour faire valoir une maîtrise collective des décisions qui impactent le territoire.	10	2

Agriculture et enjeux climatiques et sociaux	<p>Imposer une gestion durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner le changement de pratiques agricoles pour préserver les sols et augmenter la biodiversité et assurer la résilience des exploitations. ○ Privilégier l'accès à la ressource en eau aux agriculteurs ayant une pratique respectueuse de la biodiversité et le partage de l'eau avec les autres acteurs permettant la production d'une alimentation saine locale pour tous. 	12	
	<p>Préserver le foncier agricole pour limiter les excès de la mondialisation (achat par des sociétés financières) et changer les modalités d'accès au foncier pour prioriser les petites fermes, à « taille humaine » adaptées selon la production et diminuer les surfaces par exploitation</p>	16	
	<p>Stopper l'extension urbaine et l'artificialisation des sols</p>	9	
	<p>Permettre l'apprentissage du changement dans les formations initiales et continues agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Travailler davantage sur la capacité d'adaptation au changement et sur les projections et les évolutions plutôt que sur l'acquis (notamment face au changement climatique). ○ Elargir les possibilités d'accueil en formation sur la ferme, soutenir les agriculteurs qui accueillent des stagiaires. ○ Prendre en compte davantage le fait que de plus en plus de personnes qui veulent s'installer ne sont pas issus du monde agricole (possibilité d'expérimenter avant l'installation...). 	11	
	<p>Soutenir des agriculteurs pour la gestion des biens communs (haies, mares...).</p>	11	1

Proposition du groupe « La forêt, une ressource aux multiples usages »



LA FORET,
une ressource aux
multiples usages

32 personnes ont contribué
à cette proposition

Jeudis 30 janvier, 28 mars et 16 mai

En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que le couvert forestier représente près du tiers de la surface du territoire (tendance à l'augmentation) et que la forêt participe de l'identité territoriale du Parc.
- Que la forêt a un rôle important à jouer dans :
 - o La préservation de la biodiversité
 - o L'économie territoriale
 - o La transition énergétique
 - o La lutte contre les changements climatiques
 - o La dimension sociale
- Et que dans les perceptions, la différence entre bocage, forêts et bosquets est parfois ténue.
- Que la forêt est à 90% privée sur le territoire du parc de petites surfaces qui représentent beaucoup de propriétaires et que ce parcellaire morcelé conduit souvent à une absence de gestion concertée.
- Mais qu'elle n'est pas suffisamment au cœur des préoccupations des élus, la culture forestière n'étant pas développée dans la région (taux de boisement régional de 13 %), et que cela se répercute dans les documents d'urbanisme où le lien à la forêt se fait surtout à travers la Trame Verte et Bleue sans prendre en compte les cinq rôles essentiels formulés précédemment.
- Et que des incompréhensions existent autour de la notion du temps : le court terme d'un forestier c'est le long terme d'un habitant.

ATTENDUS - nous pensons

- Que la gestion forestière actuelle est encadrée pour les parcelles soumises à un document de gestion durable, mais qu'il y a un manque de prise en compte des enjeux de gestion notamment sur le petit parcellaire.
- Qu'il est essentiel de repositionner la forêt comme un enjeu majeur du territoire.
- Mais que la gestion forestière se joue sur un temps long.
- Et qu'un territoire durable et armé face au changement climatique ne peut laisser son territoire forestier de côté et que, dans ce contexte, certaines fonctions de la forêt méritent d'être pris en compte (rôle des forêts comme puits carbone,...).

- Que le Parc n'est pas en l'état un acteur majeur de la problématique forestière sur son territoire et qu'il n'a pas forcément vocation ni intérêt à se substituer à des organismes déjà présents sur le territoire (CRPF, ONF).

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

BIODIVERSITE

- * **Concilier biodiversité et gestion de la forêt.**

GOVERNANCE

Orientations prioritaires

- * **Focaliser l'action du Parc sur les petites surfaces en tant que relais et en synergie avec les établissements de gestion existants,**
- * **Favoriser le développement des filières locales**

Autres orientations

- Prendre en compte les besoins de l'être humain en tant que consommateur de bois. (construction, ameublement, emballage, jouets, énergie...)
- Contacter les propriétaires pour un accès autorisé aux usagers (code de bonnes pratiques ?).
- Renforcer des liens entre la forêt et les autres secteurs concernés par les arbres en particulier l'agriculture (haies, agroforesterie, ...)

DES SYNERGIES ENTRE ACTEURS POUR ANTICIPER

Orientation prioritaire

- * **Favoriser la prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière durable, favorable à la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique et au développement de la filière locale**

Autres orientations

- Promouvoir une culture forestière de gestion durable auprès des élus et habitants du territoire.
- Favoriser la prise en compte par les acteurs du rôle important de la forêt pour la lutte contre les changements climatiques, et notamment, anticiper les impacts des changements climatiques par l'adaptation de la gestion forestière et assurer le suivi des changements climatiques attendus.
- Favoriser une meilleure prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière favorable au développement de la biodiversité.
- Développer des filières locales d'approvisionnement et d'utilisation.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Faire du lien entre les différentes organisations : celles compétentes en animation et celles compétentes en techniques forestières afin d'organiser, et partager des objectifs et des orientations.
- Expérimenter, évaluer de nouveaux dispositifs (inscrire ces outils de gestion sur un temps plus long, utiliser des outils existants non mobilisés...). Faire autre chose que ce que l'on connaît et que l'on n'arrive pas à faire par manque de moyens (CRPF, ONF).
- Promouvoir les documents de gestion durable qui permettent de prendre en compte les attentes et les besoins liés aux différents usages. Faciliter les liens entre propriétaires et usagers pour l'accès au patrimoine forestier.
- Assurer un rôle de médiation entre les différents usagers de la forêt.
- Aider au regroupement des petits propriétaires à travers une communication positive, incitative.
- Identifier les secteurs à forts enjeux biologiques : définition et suivi d'indicateurs biologiques (notion d'observatoire)
- Créer un observatoire des changements climatiques (suivi).
- Remettre en route la « charte forestière ».
- Relancer les filières de bois d'œuvre pour les essences dites de lumière.
- Restaurer les savoir-faire perdus.
- Au sens large, assurer un rôle d'information, de pédagogie, de centre de ressource...
 - o Privilégier une communication positive qui donne du sens (sur les coupes par exemple) plutôt que des interdictions (par exemple, expliquer les méthodes vertueuses, lors d'un abattage par exemple).
 - o Mettre en place des journées thématiques (aspects sanitaires de la forêt par exemple (rentrer par un thème qui concerne plus de monde).

METTRE EN PLACE DES JOURNEES THEMATIQUES (ASPECTS SANITAIRES LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Un Parc doté de compétence réglementaire sur certains territoires (caractère opposable des avis du PNR sur des sites aux enjeux forts de biodiversité) ?
- Un Parc doté de moyens humains dédiés ?

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Concilier biodiversité et gestion de la forêt

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Définir des indicateurs biologiques et des protocoles (cf observatoire du PNF) A partir de cela, identifier des secteurs à enjeux (hiérarchisation)</p>	PNR Acteurs associatifs Acteurs forestiers Bureaux d'étude Universitaire DREAL Chercheurs...
<p><i>Action B</i> Fédérer des dynamiques de gestion forestière collective concertées durables (et les expérimentations)</p>	CRPF Propriétaires forestiers privés Collectivités PNR
<p><i>Action C</i> Porter à connaissance auprès des propriétaires forestiers et collectivités (dans un rôle de relai) Recensement des propriétaires forestiers</p>	PNR CRPF Propriétaires Naturalistes Associations Services de l'état et des collectivités
<p><i>Action D</i> Rôle de conseils auprès des propriétaires forestiers non pourvus de documents de gestion durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulation de préconisations simples - Mise en place d'une charte 	PNR ONF CRPF Autres structures compétentes Universités Collectivités
<p><i>Action F</i> Communication auprès du grand public et des usagers sur le lien Forêt / Biodiversité</p>	PNR Structure compétentes
<p>Feuille de Route / premières étapes</p>	Diagnostic de territoire

Orientation 1 : Focaliser l'action du Parc sur les petites surfaces en tant que relais et en synergie avec les établissements de gestion existants,

Orientation 1 : Favoriser le développement des filières locales

Actions	Avec qui
<p>Actions orientation 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation de « massifs » - Travail sur le foncier (favoriser les échanges, sensibiliser les notaires, connaissance du territoire) 	CRPF Chambres d'agriculture Propriétaires Collectivités SAFER Notaires
<p>Actions orientations 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lister les acteurs locaux (artisans, fournisseurs de bois) - Faciliter l'achat direct du bois 	ATLANBOIS Prescripteurs Collectivités Propriétaires\$

- Encourager l'utilisation de bois locaux par les collectivités	
Feuille de Route / premières étapes	Réaliser un diagnostic du territoire en perspective avec les enjeux globaux Le Parc médiateur entre les acteurs

Favoriser la prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière durable, favorable à la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique et au développement de la filière locale.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Communication, information (élus et grand public) sur la gestion forestière durable (culture forestière au sens large)	PNR Délégués des communes ONF CRPF
<i>Action B</i> Inciter à la non-intervention sur certains secteurs (moyennant compensations financières pour service rendu)	ABF Régions Fonds européens Mécénat
<i>Action C</i> Communication vers les « petits » propriétaires sur les bonnes pratiques (préservation des sols, puits de carbone, « donner une chance à la résilience » Relancer les filières de bois d'œuvre pour les essences (fruitiers, érables)	
Feuille de Route / premières étapes	Effectuer un état des lieux

HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 15 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

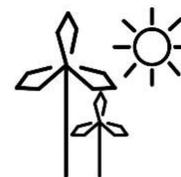
En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Biodiversité	Concilier biodiversité et gestion de la forêt.	22	
Gouvernance	Focaliser l'action du Parc sur les petites surfaces en tant que relais et en synergie avec les établissements de gestion existants (mise en lien, regroupement des propriétaires,...)	15	
	Favoriser le développement des filières locales d'approvisionnement et d'utilisation (boucle courte ?).	14	
	Prendre en compte les besoins de l'être humain en tant que consommateur de bois. (construction, ameublement, emballage, jouets, énergie...)	5	4
	Contacteur les propriétaires pour un accès autorisé aux usagers (code de bonnes pratiques ?).	7	4
	Renforcer des liens entre la forêt et les autres secteurs concernés par les arbres en particulier l'agriculture (haies, agroforesterie, ...)	Non mis au vote	
Des synergies entre acteurs pour anticiper	Favoriser la prise en compte par les acteurs du rôle important de la forêt pour la lutte contre les changements climatiques, et notamment, anticiper les impacts des changements climatiques par l'adaptation de la gestion forestière et assurer le suivi des changements climatiques attendus.	3	
	Favoriser la prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière durable, favorable à la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique et au développement de la filière locale.	3	
	Promouvoir une culture forestière de gestion durable auprès des élus et habitants du territoire	16	1
	Favoriser une meilleure prise en compte par les acteurs d'une gestion forestière favorable au développement de la biodiversité	15	1
	Développer des filières locales d'approvisionnement et d'utilisation.	1	

Proposition du groupe « Évolutions climatiques, révolution énergétique »

39 personnes ont contribué
à cette proposition

Mardis 5 février, 2 avril, 21 mai



Evolutions climatiques,
révolution
ENERGETIQUE

En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que le changement climatique à l'œuvre avec ses impacts visibles ou attendus (par exemple localement, la baisse du niveau de la Loire, des besoins accrus pour l'irrigation,...), génère des préoccupations croissantes à tous les niveaux de la société.
- Qu'en limiter l'ampleur est désormais une urgence qui nécessite la mobilisation des communautés humaines à toutes les échelles.
- Que les transformations sont insuffisantes, trop lentes et qu'elles ne sont pas à la hauteur des enjeux (qu'il s'agisse des comportements en matière de consommation d'énergie ou du recours aux énergies renouvelables).
- Qu'à l'échelle du Parc, ces enjeux s'imposent dans un contexte rural avec une tendance à la désertification des campagnes (inquiétudes vis-à-vis des mobilités) et dans un contexte patrimonial lié à la spécificité des paysages ou du patrimoine bâti (inquiétudes vis-à-vis de la préservation de ces spécificités).
- Que s'expriment aussi des préoccupations en matière de production d'énergie sur le territoire, liées à la présence et à l'impact de la centrale nucléaire de Chinon (impact sur la Loire pour le refroidissement du réacteur, impact de la baisse de débit sur le refroidissement...).
- Que s'expriment aussi des préoccupations en matière d'insertion et d'acceptation des énergies renouvelables.

ATTENDUS - nous pensons

- Que la transition énergétique est désormais impérative et que cet enjeu doit résonner aussi à l'échelle du territoire du Parc et s'inscrire dans une transition écologique et sociétale.
- Qu'il est nécessaire pour cela de modifier rapidement les modes de consommation énergétique dans le sens de la sobriété, de l'efficacité et du recours aux énergies renouvelables.
- Que cela questionne également le modèle agricole et qu'il est important d'accélérer les mesures permettant une meilleure préservation du vivant, et plus largement de se questionner sur la financiarisation de l'agriculture, sur l'indépendance alimentaire.
- Qu'il est vital pour l'humanité de préserver la nature, les ressources et la biodiversité
- Que le développement des énergies renouvelables est un enjeu majeur.
- Mais que ce développement ne doit pas se faire n'importe où et n'importe comment (besoin de préciser les marges de manœuvre, de planifier).

- En particulier, qu'il est nécessaire d'arrêter les financements qui vont dans le sens d'une spéculation : **l'argent doit rester un moyen et non un but.**
- Que la fiscalité est un enjeu par rapport au développement ou non des ENR et qu'elle ne doit pas orienter seule les décisions des communes sur le choix des ENR locales.
- Qu'il convient de mettre les citoyens au centre des choix d'économies d'énergies et du développement des énergies renouvelables.
- Et qu'il est essentiel de concilier en priorité la biodiversité avec les ENR, et si possible le paysage et le patrimoine.
- Que le changement climatique représente aussi des opportunités à saisir. (Formation et emplois liés à la transition, transformation sociale, changement de modèle etc.)
- Qu'il est important de doter le PNR de moyens suffisants et de pouvoirs accrus pour qu'il puisse définir des orientations stratégiques pertinentes sur ce thème et mener des actions en toute indépendance.

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

DEPASSER LES TENSIONS

Orientation prioritaire

Mettre la priorité sur la réduction de la consommation énergétique

Autres orientations

- Limiter le réchauffement (protection des zones humides par exemple,...).
- Favoriser un consensus sur la nécessité d'une transition énergétique (notamment mettre à disposition des éléments de diagnostic).
- Fonder ce consensus, sur les marges de manœuvres existantes pour planifier et développer les énergies renouvelables (pour installer des éoliennes dans certaines zones par exemple).
- Privilégier des projets plus locaux, s'inscrivant sur le long terme (par exemple via la consommation de produits agricoles de proximité, une monnaie locale,...)
- Développer une offre de mobilité « équitable » en milieu rural (transport en commun).
- Mener un travail sur le devenir de l'agriculture.

SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Orientation prioritaire

Donner du pouvoir au PNR pour penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre efficaces énergétiquement

- Renforcer sa capacité à intervenir sur les décisions finales, avoir plus de lisibilité, de transparence.
- Faire en sorte que la charte du PNR s'impose à certains documents d'urbanisme (SCOT).

Autres orientations

- Questionner et redimensionner nos besoins dans un objectif de réduction pour aller vers la sobriété (favoriser une culture commune).
- Penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre plus efficaces énergétiquement (bâti pour le logement et le tertiaire, mobilités...).

- Identifier et exploiter les ressources locales pour tendre vers l'autonomie du territoire tout en s'inscrivant dans une cohérence plus globale (via l'ouverture de l'investissement local dans les ENR aux habitants par exemple,...), sans tendre vers une autarcie qui serait contre-productive.

VERS UN MODELE VERTUEUX

Orientation prioritaire

Aller vers un modèle fondé sur la sobriété, l'efficacité, puis le recours aux énergies renouvelables.

- Questionner et redimensionner nos besoins afin de les réduire.
- Limiter les consommations (isolation du bâti, éclairage public, optimisation de la mobilité, ...).
- Identifier et exploiter les ressources locales et tendre vers l'autonomie énergétique du territoire (par exemple soutien de démarche d'écologie industrielle et territoriale pour favoriser des synergies entre acteurs privés : comment utiliser les déchets des uns pour en faire une ressource pour les autres).

Autres orientations

- Mettre en lien, faire connaître ce qui se fait déjà sur le territoire, les acteurs entre eux, les initiatives qui existent. Favoriser l'interconnaissance pour connaître les bonnes pratiques, les retours d'expérience et faciliter la mise en œuvre d'actions.
- Simplifier les démarches, les procédures (les réglementations freinent la mise en œuvre des actions). Eviter les doublons, mutualiser les compétences entre collectivités ou structures.
- Expérimenter, innover. Faire un pas de côté pour dépasser les règles un peu complexes.
- Agir en dehors du cadre institutionnel. Les actions ne viennent pas forcément que de l'initiative publique (collectivités, PNR...) mais aussi des entreprises, des associations, des acteurs privés qui peuvent aussi agir.

PLACE DES CITOYENS

Orientation prioritaire

Faire valoir un principe d'horizontalité : le PNR est un outil au service de décisions horizontales dans le domaine de l'énergie, pour être au niveau des citoyens.

Autres orientations

- Faire valoir un principe de réalité : si les citoyens ne sont pas au cœur des grands débats de la transition, les choix pourront être déconnectés de la réalité et les citoyens ne voudront pas s'impliquer. Notamment, tenir compte du fait que beaucoup de gens ont peu de moyens (lien à l'auto-construction par exemple,...).
- Donner envie aux citoyens de s'impliquer en identifiant leurs vrais besoins en matière de transition énergétique.
- Faire en sorte que l'Etat prenne en compte le jugement des citoyens, de leurs représentants : consulter les habitants tenir compte de leur avis et de propositions alternatives.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Un pouvoir décisionnaire du PNR en lien avec les citoyens, au-delà du rôle de conseil sur certains domaines (notamment/énergie).
- Engager un travail culturel pour que les citoyens soient conscients de l'obligation de changer de modes de fonctionnement. Faire en sorte que des politiques puissent advenir, créer du consensus, dépasser les tensions, penser la solidarité avec les autres territoires (admettre de regarder plus loin que son propre territoire).
- Informer et éduquer sur les aspects scientifiques techniques).
 - o Eduquer, informer les enfants, collégiens et lycéens.
 - o Rendre les informations publiques sur les ENR par des scientifiques
 - o Informer la population au départ des projets.
 - o Donner la possibilité aux écoles, collèges, écoles, lycées universités d'exprimer des propositions et les entendre.
- Mobiliser des citoyens pour élaborer et soutenir une planification de la transition (mobilité, agriculture, ENR...).
- Assurer la médiation entre les habitants et les investisseurs privés (rôle d'articulation).
- Faire des appels à idées, à candidature pour mettre en place des groupes de travail mixtes (collectivités, associations, professionnels...).
- Encourager les économies d'énergie :
 - o Développer des structures de partage (appareil ménager, jardinage...).
 - o Développer l'habitat partagé.
 - o Développer une offre de mobilité en milieu rural.
 - o Promouvoir et développer les monnaies locales.
- Expérimenter, tester des initiatives pilotes en dehors du cadre réglementaire actuel qui pourrait devenir la norme par la suite (par exemple, promotion auprès des acteurs du patrimoine le photovoltaïque, l'isolation par l'extérieur dans les périmètres classés ou bien encore expérimentation de l'autoconsommation collective,...).
- Concrètement permettre de constater les impacts/nuisances réelles ou non sur des éoliennes existantes.
- Contribuer à la planification en amont des installations d'ENR
- Identifier en transversal les freins, pour déployer des pistes d'action.
- Soutenir des collectivités (appui, expertise) dans leur rôle de coordination de la transition énergétique (compétence des EPCI).
- Financer des projets d'énergie renouvelable, de transition énergétique co-financement pour investir dans une coopérative, faire des études...
- Faire parler du PNR en général. Mieux monter à quoi ça sert. Dire que l'on en fait partie.
- Partager ce qui existe déjà : ex le catalogue de l'université populaire du saumurois sur les circuits courts alimentaires.
- Animer le dialogue, la gouvernance.
- Veiller à la cohérence vis-à-vis des autres territoires, les autres PNR.
- Coordonner les actions du Parc avec celles des autres acteurs publics (SEM, syndicats énergie...).

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Quelle est sa véritable autonomie du PNR par rapport aux différentes strates politiques ou autres ?
- Rôle du PNR/ EPCI ? Budget et financement propre au PNR pour abonder ou porter des actions en propre ou rôle de mise en lien des acteurs ? Doublons SIEMEL et PNR ?

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Mettre la priorité sur la réduction de la consommation énergétique

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Favoriser le consensus par la connaissance (Comment y arriver de manière efficace, la question reste à résoudre) Une idée : organiser les universités Négawatt sur le territoire</p>	<p>Les scientifiques, Les organismes d'état ENERCOP ALISEE</p>
<p><i>Action B</i> ISOLER TOUJOURS ET ENCORE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incitations financières - Portés à connaissances des systèmes d'aide - Développer les actions de valorisation (Anti-trophées !) - Elever les critères d'attribution (des aides) - Exemplarité versus contre-exemples 	<p>Les citoyens</p>
<p><i>Action C</i> Réduction générale du gaspillage, (exemple, adapter la production aux besoins réels ; penser local !)</p>	

Donner du pouvoir au PNR pour penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre efficaces énergétiquement

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Rendre la Charte opposable aux documents d'aménagement du territoire (SCOT, PLU...). Engagement contractuel des collectivités au moment de la signature de la Charte.</p>	<p>EPCI</p>
<p><i>Action B</i> Créer et animer un dispositif de synergie entre acteurs pour favoriser l'émergence de nouveaux projets.</p>	<p>Entre PNR et Collège Transition énergétique et Sociale</p>
<p><i>Action C</i> Que le PNR puisse être un tiers de confiance, d'expertise et d'assistance pour permettre l'accès à une information gratuite, indépendante et publique sur la transition. (Faire du Parc le référent sur les questions énergétiques)</p>	<p>ADEME Agence Française de la Biodiversité Agence Régionale de Santé Région Pays de la Loire Météo France Universités DROPEC</p>
<p>Feuille de Route / premières étapes</p>	<p>Action B</p>

Aller vers un modèle fondé sur la sobriété, l'efficacité, puis le recours aux énergies renouvelables

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> La charte fixe des objectifs précis en matière de réduction des énergies fossiles. Les signataires s'engagent de manière contractuelle sur la déclinaison d'un plan d'action qui contribue à l'atteinte de ces objectifs (par des mesures en continu par un observatoire au sein du PNR). Les engagements sont adaptés à la situation du signataire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consommation au m2 de bâtiment public - Horaires et qualité de l'éclairage public - Production d'ENR (mesure en KW) - Part de l'alimentation locale et bio dans la restauration scolaire - Etc. 	<p>ADEME ANPCEN (pour l'éclairage public) SIEML SIEIL</p>
<p><i>Action B</i> Le Parc accompagne les acteurs pour atteindre l'objectif.</p>	
<p>Feuille de Route / premières étapes :</p>	<p>Déterminer des indicateurs mesurables.</p>

Faire valoir un principe d'horizontalité : le PNR est un outil au service de décisions horizontales dans le domaine de l'énergie, pour être au niveau des citoyens.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Mettre en place un groupe de travail citoyen sur un sujet précis (Eolien, solaire, bioénergie, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui fait appel à des compétences techniques (si possible locales) ; - qui définit ses choix et ses axes. 	<p>PNR Elus Association Citoyens volontaires</p>
<p><i>Action B</i> Doter le Parc de moyens financier pour accompagner les actions ci-dessus</p>	
<p><i>Action C</i> Modifier les statuts du PNR pour permettre l'expérimentation d'actions hors cadre réglementaire actuel, sous contrôle du groupe de travail citoyen.</p>	<p>Fédération des Parcs Elus et Citoyens</p>
<p><i>Action D</i> Information et formation.</p>	<p>Le PNR Les écoles et associations Les journaux (page spéciale PNR)</p>
<p>Feuille de Route / premières étapes</p>	<p>A, D puis B et C</p>

HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 21 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

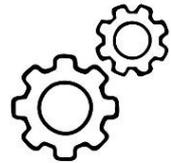
	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Dépasser les tensions	Mettre la priorité sur la réduction de la consommation énergétique	15	
	Limiter le réchauffement (protection des zones humides par exemple,...).		
	Favoriser un consensus sur la nécessité d'une transition énergétique (notamment mettre à disposition des éléments de diagnostic).	1	3
	Fonder ce consensus, sur les marges de manœuvres existantes pour planifier et développer les énergies renouvelables (pour installer des éoliennes dans certaines zones par exemple).	3	
	Privilégier des projets plus locaux, s'inscrivant sur le long terme (par exemple via la consommation de produits agricoles de proximité, une monnaie locale,...)	6	
	Développer une offre de mobilité « équitable » en milieu rural (transport en commun).	3	
	Mener un travail sur le devenir de l'agriculture.	7	
Synergies entre acteurs	Donner du pouvoir au PNR pour penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre efficaces énergétiquement	6	2
	Questionner et redimensionner nos besoins dans un objectif de réduction pour aller vers la sobriété (favoriser une culture commune).	14	
	Penser l'aménagement de nos territoires pour les rendre plus efficaces énergétiquement (bâti pour le logement et le tertiaire, mobilités...).	9	
	Identifier et exploiter les ressources locales pour tendre vers l'autonomie du territoire tout en s'inscrivant dans une cohérence plus globale (via l'ouverture de l'investissement local dans les ENR aux habitants par exemple,...), sans tendre vers une autarcie qui serait contre-productive.	15	
Vers un modèle vertueux	Aller vers un modèle fondé sur la sobriété, l'efficacité, puis le recours aux énergies renouvelables.	26	
	Mettre en lien, faire connaître ce qui se fait déjà sur le territoire, les acteurs entre eux, les initiatives qui existent. Favoriser l'interconnaissance pour connaître les bonnes pratiques, les retours d'expérience et faciliter la mise en œuvre d'actions.	11	
	Simplifier les démarches, les procédures (les réglementations freinent la mise en œuvre des actions). Eviter les doublons, mutualiser les compétences entre collectivités ou structures.	1	5
	Expérimenter, innover. Faire un pas de côté pour dépasser les règles un peu complexes.	11	

	Agir en dehors du cadre institutionnel. Les actions ne viennent pas forcément que de l'initiative publique (collectivités, PNR...) mais aussi des entreprises, des associations, des acteurs privés qui peuvent aussi agir.	3	1
Place des citoyens	Faire valoir un principe d'horizontalité : le PNR est un outil au service de décisions horizontales dans le domaine de l'énergie, pour être au niveau des citoyens.	3	2
	Faire valoir un principe de réalité : si les citoyens ne sont pas au cœur des grands débats de la transition, les choix pourront être déconnectés de la réalité et les citoyens ne voudront pas s'impliquer. Notamment, tenir compte du fait que beaucoup de gens ont peu de moyens (lien à l'auto-construction par exemple,...).	1	3
	Donner envie aux citoyens de s'impliquer en identifiant leurs vrais besoins en matière de transition énergétique.	3	4
	Faire en sorte que l'Etat prenne en compte le jugement des citoyens, de leurs représentants : consulter les habitants tenir compte de leur avis et de propositions alternatives.	3	

Proposition du groupe « Richesses économiques et emplois »

23 personnes ont contribué
à cette proposition

Mardis 5 février, 2 avril, 21 mai



Richesses
ECONOMIQUES
et emplois

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que le territoire du Parc représente un bassin de 74000 emplois, avec des spécificités liées au tourisme, à l'agriculture (nombreux emplois saisonniers) et au nucléaire.
- Et que globalement, les emplois se concentrent autour des pôles urbains, dans un contexte de désertification des zones rurales.
- Que l'économie sociale et solidaire est très présente dans le territoire.
- Qu'il existe des savoir-faire reconnus, un artisanat d'art bien présent.
- Et que les potentialités de redéploiement et d'innovations sont réelles (valorisation économique des troglodytes, mycomatériaux...).
- Que les enjeux de la transition questionnent la place des entreprises et plus largement l'évolution de l'économie locale : comment les entreprises peuvent contribuer à faire face aux enjeux ? Comment concilier le monde de l'entreprise et les préoccupations environnementales ?
- Que ce contexte rend opportun le rapprochement du monde économique et du Parc.

ATTENDUS - nous pensons

- Qu'il paraît essentiel de penser les modèles économiques hors d'une référence exclusive à la rentabilité financière et que d'autres critères peuvent fonder les activités de demain (sobriété, transversalité, développement humain, travail collaboratif...).
- Que tout projet économique doit intégrer la réflexion sur son cycle de vie et sur ses impacts environnementaux. (Importance d'une phase de modélisation et d'expérimentation, d'une démarche d'écoconception).
- Que dans le processus de changement, les citoyens doivent être acteurs et vecteurs en s'impliquant dans les orientations qui sont données, comme par exemple dans le développement d'une alimentation saine et locale...
- Que l'implication des citoyens est dépendante du cadre de participation proposé (ouverture des instances, modalités de prise en compte et poids des propositions formulées), et de leur capacité à se mobiliser (temps à consacrer).
- Que la transition de l'économie vers des modèles plus durables implique de partir du territoire et de ses habitants, avec des compétences à valoriser et des potentiels d'accueil d'entreprises en fonction des ressources (climat / agriculture, industrie / sous-traitance en local), valorisation de l'énergie produite pour chauffer des serres, méthanisation / élevage), etc.

ECONOMIE ET GOUVERNANCE CITOYENNE

Orientation prioritaire

Mettre l'humain au centre des modèles économiques, faire de l'économie durable la norme sur le territoire.

- Faire connaître et favoriser les formes d'entreprises où la gouvernance est partagée.
- Permettre une meilleure connaissance des ressources économiques locales.
- Garantir une représentation des acteurs économiques dans les instances de gouvernance.
- Favoriser la responsabilité des élus et des citoyens locaux.

Autres orientations

- Une économie respectueuse de l'environnement, des besoins locaux et de l'économie circulaire.
 - Développer une alimentation saine et locale : une vraie piste de développement économique.
 - Généraliser l'utilisation des monnaies alternatives.
 - Permettre la gratuité d'ingénierie, d'hébergement et de ressources pour l'émergence d'entreprises citoyennes qui œuvrent pour le développement durable.
- Donner une vraie place à la gouvernance citoyenne.
 - Faire en sorte qu'il n'y ait pas de doubles niveaux de citoyenneté, avec des instances mixtes élus et citoyens.
 - Permettre aux citoyens de participer aux orientations de développement économique (commission ad hoc) permettant de prendre en compte l'impact de la production. Promouvoir une représentation citoyenne pour influencer le développement économique en participant à la stratégie économique avec de vrais moyens (votes, pétitions...).
 - Garantir l'intégrité, l'importance et le renouvellement de la gouvernance citoyenne.
 - Construire avec les citoyens. Valoriser le travail collectif effectué. Laisser la porte ouverte pour favoriser le renouvellement, l'implication individuelle.

COMPLEMENTARITES ENTRE ACTEURS

Orientation prioritaire

Ouvrir à de nouvelles orientations économiques en fonction de l'évolution climatique sur notre territoire en liaison avec des ressources identifiées. Collaborer avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent sur l'économie et sur l'emploi pour :

- Aider à l'installation d'entreprises à activités complémentaires dans un même lieu pour éviter les déplacements (acteurs de l'ESS, acteurs de l'EIT),
- Mutualiser la matière première, le matériel et la main d'œuvre : modèles complémentaires à l'existant (groupement d'employeurs, partage de main d'œuvre), qui rendent flexibles le travail en le sécurisant.
- Identifier de grandes familles de compétences dans lesquelles on pourrait réfléchir pour promouvoir des formations.
- Faciliter la mise en réseau, créer du lien entre les associations, les entreprises,...

Autres orientations

- Encourager les réponses citoyennes à la pénurie de main-d'œuvre sur certains territoires (services à la personne, agriculture) par le repérage et la diffusion des besoins et la mise en place des formations. Former à la permaculture, à réinvestir les jardins ouvriers ; valoriser la place du tiers aidant ; proposer des liens intergénérationnels et interprofessionnels...
- Imaginer une organisation du travail différente,
- Promouvoir différemment les activités, sous un angle qui ne soit pas métier / compétence / entreprise (peu attractif), avec une communication différente en termes de valeur ajoutée (pour valoriser ce que chacun apporte)

ECONOMIE LOCALE DURABLE

Orientation prioritaire

* Relocaliser l'économie :

- Tenter l'autonomie, chercher à s'appropriier localement les ressources :
 - o Renforcer l'autonomie alimentaire saine en rapprochant les agriculteurs et les consommateurs (cf. PAT).
 - o Penser l'autonomie énergétique en prenant en compte les inconvénients : regarder la face cachée des productions.
- Aller vers une économie circulaire vertueuse : favoriser des activités qui n'ont pas d'externalités environnementales négatives, qui ne génèrent pas de dette environnementale.
- Valoriser les monnaies locales : relocaliser la consommation et donner du sens à l'échange monétaire.

Autres orientations

- Promouvoir pour développer les filières des biomatériaux (chanvre...) :
 - Contribuer à des bâtiments industriels et commerciaux, avec une production d'énergie écoresponsable intégrée.
 - Mettre en place des plans de gestion des ressources naturelles forestières.
 - Faire le lien avec l'agroforesterie, les filières agricoles locales et les outils de transformation.
- Mettre en avant le tourisme de partage, d'ancrage, d'expérience de vie, avec la valorisation de la Loire, des milieux (angle respectueux vertueux)
 - Promouvoir la culture et le tourisme culturel comme vecteur de développement en lien avec des activités économiques comme l'agriculture (woofing : partage, vivre sur le territoire).
 - Valoriser la marque « valeur Parc »
 - Développer le tourisme durable valorisant les patrimoines naturels.
- Changer de paradigme économique :
 - Sortir du syndrome « nourrir la planète » pour nourrir d'abord les habitants du territoire.
 - Mesurer la performance économique du territoire avec d'autres indicateurs (indicateurs de suivi et de valorisation différents : indice de développement humain).
- Mettre en avant les retombées économiques les créations d'emplois découlant d'une économie durable.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

Animer, faciliter, mettre en réseau, coordonner :

- Créer et accompagner des dynamiques de citoyens à petites échelles.
- Être centre de ressources des travaux des différents comités citoyens du territoire. Le comité citoyen du PNR pourrait intégrer les différentes réflexions en cours.
- Communiquer sur les différentes initiatives (monnaies locales, AMAP...)
- Engager une réflexion avec les acteurs locaux sur la création d'un indice de développement humain (mémoire de thèse coordonné par le PNR ?).
- Participer à l'évaluation des pratiques pour aider à s'adapter à un monde qui change.

Informer, former

- Promouvoir des informations concrètes sur la mise en œuvre d'une économie locale.
- Accompagner les acteurs pour qu'ils partagent le même vocabulaire.
- Donner des clés de lecture de la biodiversité et des paysages aux acteurs économiques. (acculturation des acteurs, collaboration plutôt que confrontation).
- Porter à connaissance, valoriser : boîte à outils de fiches pratiques, de partage de ce qui fonctionne, pour faire gagner du temps, transférer.
- Former / éduquer aux biomatériaux et à leur utilisation.

Accompagner les réseaux professionnels dans la rédaction de cahiers des charges précisant les modalités et les pratiques économiques vertueuses.

Renforcer les dispositifs de prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement (via les avis du PNR).

Soutenir des initiatives dans le principe d'exemplarité.

Favoriser des passerelles à tous niveaux lors de la construction des projets.

Mettre en place une « bourse » pour les projets économiques solidaires, circulaires. Les citoyens pourraient choisir les projets soutenus.

Faire valoir un rôle d'expérimentation sur les questions de citoyenneté, de gouvernance ; être un aiguillon (par l'exemple ?) pour inciter les communes à mettre en place ces instances citoyennes.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Par rapport à l'implication des citoyens, faut-il des instances pérennes ou limitées dans le temps en lien avec des projets ponctuels ?...

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Mettre l'humain au centre des modèles économiques, faire de l'économie durable la norme sur le territoire.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Informer, promouvoir en sa qualité d'expert environnemental	Toute organisation, institution, collectivités, entreprises et instances citoyennes organisées.
<i>Action B</i> Tendre à devenir un portail privilégié d'experts pour toutes les questions et actions économiques	Les institutions, organismes et collectivités, Les porteurs de projets
<i>Action C</i> Assistance (gratuite) à l'élaboration du cahier des charges des projets.	Les institutions, organismes et collectivités, Les porteurs de projets
Feuille de Route / premières étapes	Initier un partenariat avec les collectivités intercommunales concernées Réaffirmer le rôle d'expert et de centre de ressource du PNR Inventaire des compétences existantes en matière d'économie durable.

Ouvrir à de nouvelles orientations économiques en fonction de l'évolution climatique sur notre territoire en liaison avec des ressources identifiées.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Identifier les ressources possibles (ex : le chanvre) et les ressources « en danger » (eau, air) Identifier les acteurs (associations) qui travaillent déjà sur ces thèmes.	Coopérative Beaufort Syndicat des eaux Associations Agriculteurs Entreprises
<i>Action B</i> Identifier et soutenir les initiatives déjà en cours Inciter le développement de nouvelles orientations économiques (structures d'entreprises innovantes, démarche d'éco-conception) en informant et en formant.	
<i>Action C</i> Concevoir un label sur l'innovation économique vertueuse.	
Feuille de Route / premières étapes	Action A

Relocaliser l'économie :

- Tenter l'autonomie, chercher à s'appropriier localement les ressources :
- Renforcer l'autonomie alimentaire saine en rapprochant les agriculteurs et les consommateurs (cf. PAT).
- Penser l'autonomie énergétique en prenant en compte les inconvénients : regarder la face cachée des productions.
- Aller vers une économie circulaire vertueuse : favoriser des activités qui n'ont pas d'externalités environnementales négatives, qui ne génèrent pas de dette environnementale.
- Valoriser les monnaies locales : relocaliser la consommation et donner du sens à l'échange monétaire.

<i>Action A</i> Repérage et valorisation d'initiatives locales exemplaires « bourse »	Les acteurs économiques locaux (entreprises, artisans, élus...)
<i>Action B</i> Valoriser et soutenir des initiatives extérieures dans le principe d'exemplarité	Porteurs de projets à initier (évènementiel)
<i>Action C</i> Monnaie locale à faire connaître (déjà existante sur le 37 et le 49)	Faire rencontrer celles et ceux qui l'utilisent et les futurs utilisateurs
Feuille de Route / premières étapes	Rendez-vous et rencontres entre les acteurs concernés

HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 9 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Economie et gouvernance citoyenne	Mettre l'humain au centre des modèles économiques, faire de l'économie durable la norme sur le territoire.	9	2
	Une économie respectueuse de l'environnement, des besoins locaux et de l'économie circulaire.	9	
	Donner une vraie place à la gouvernance citoyenne.	5	3
Complémentarité entre acteurs	Ouvrir à de nouvelles orientations économiques en fonction de l'évolution climatique sur notre territoire en liaison avec des ressources identifiées.	4	
	Encourager les réponses citoyennes à la pénurie de main-d'œuvre sur certains territoires (services à la personne, agriculture) par le repérage et la diffusion des besoins et la mise en place des formations. Former à la permaculture, à réinvestir les jardins ouvriers ; valoriser la place du tiers aidant ; proposer des liens intergénérationnels et interprofessionnels...	1	
	Imaginer une organisation du travail différente. Promouvoir différemment les activités, sous un angle qui ne soit pas métier / compétence / entreprise (peu attractif), avec une communication différente en termes de valeur ajoutée (pour valoriser ce que chacun apporte)	4	
Economie locale durable	Relocaliser l'économie	16	
	Promouvoir pour développer les filières des biomatériaux (chanvre...) :	11	
	Mettre en avant le tourisme de partage, d'ancrage, d'expérience de vie, avec la valorisation de la Loire, des milieux (angle respectueux vertueux)	2	1
	Changer de paradigme économique	4	
	Mettre en avant les retombées économiques les créations d'emplois découlant d'une économie durable.	11	

Proposition du groupe « l'Eau notre bien commun »

38 personnes ont contribué
à cette proposition

Mercredi 6 février, 3 avril, 22 mai



L'EAU,
notre bien
commun

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que l'eau est un élément vital dont l'état qualitatif et quantitatif a un effet direct sur le bon fonctionnement des milieux naturels et de la biodiversité associée, sur la santé, les possibilités d'usages et la qualité du cadre de vie.
- Que l'eau est omniprésente dans le territoire du Parc, un territoire étendu avec une expression géologique variée, traversé par la Loire, drainé par de nombreux cours d'eau, et abritant pour partie des réserves souterraines.
- Que l'eau est l'objet de nombreux prélèvements pour la production d'énergie, l'agriculture, l'eau potable, l'industrie.
- Que l'eau est au cœur des activités récréatives.
- Que les pollutions liées aux activités humaines, notamment la dégradation des cours d'eau et des écosystèmes sont une préoccupation forte des citoyens, alors même que les inquiétudes sur l'impact du changement climatique vont croissant.
- Et notamment que sont questionnés l'impact des rejets des stations d'épuration, des pratiques agricoles, l'impact de la centrale de Chinon et des divers prélèvements.
- Que le Parc s'est jusqu'à présent très peu impliqué sur la thématique eau en sous-estimant les interactions entre eau et biodiversité.

ATTENDUS - nous pensons

- Que l'eau n'est pas un bien qui a une valeur marchande mais un droit qui a une valeur d'usage.
- Que l'eau est un élément fondamental des écosystèmes que nous devons protéger et non pas une marchandise
- Que l'eau est un bien rare et fragile et que l'attention qu'on y porte doit être constante.
- Qu'il y a besoin de solutions variées et adaptées à la diversité des contextes.
- Qu'il est nécessaire d'adapter les usages à la ressource, l'espace et les milieux, pour ne pas implanter par exemple des activités qui ont besoin d'eau sur un territoire où il n'y en a pas assez.
- Que les solutions techniques à déployer doivent être évaluées avant leur mise en œuvre, pour éviter les fausses bonnes idées.
- Que les marges de manœuvre s'amenuisent et sont de plus en plus courtes dans un contexte de changement climatique à l'œuvre.

PLACE DES CITOYENS

Orientation prioritaire

Favoriser notamment dans une commission du Parc, la participation citoyenne à la connaissance, à la diffusion d'information (considérer les citoyens comme des lanceurs d'alerte), à la régulation de l'eau dans des commissions décisionnelles.

Autres orientations

- Impliquer le Parc dans les outils de gestion de l'eau à l'échelle du territoire (Parc relais de la parole citoyenne).
- Renforcer l'implication des citoyens dans les instances de décision de la gestion de l'eau.

GESTION COLLECTIVE

Orientations prioritaires

- **Mettre en place une instance spécifique à l'échelle du Parc pour mettre en relation les questions liées à la préservation des milieux et les besoins existants et à venir en eau, en associant les citoyens, les différents usagers et les institutions.**
- **Préserver les milieux humides, la biodiversité, les nappes phréatiques. Adapter les activités à ces milieux, autrement-dit, faire évoluer les usages pour les adapter aux milieux et pas l'inverse.**

Autres orientations

- Influencer par la formation et la pédagogie le développement de cultures moins gourmandes en eau.
- Adapter la préservation des patrimoines historiques à la préservation des patrimoines naturels.
- Réduire la pollution des eaux et principalement celle liée à l'agriculture, mais aussi les eaux industrielles et domestiques individuelles et collectives.
- Faire baisser les consommations d'eau.

SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Orientation prioritaire

- **Avoir une vision globale partagée. Inciter la rencontre entre experts pour parler le même langage, avoir un logiciel commun, avant de diffuser l'information.**

Autres orientations

- Améliorer la connaissance globale du système eau, notamment pour les experts, en organisant par exemple une veille collective à fréquence régulière. (Expertise de l'eau cloisonnée, notamment/cycles)
- Développer la diffusion de l'information. Sortir du « ventre mou » de l'information.

REDUCTION DES VULNERABILITES

Orientation prioritaire

- **Identifier et évaluer l'impact des activités actuelles et futures sur l'eau et les milieux aquatiques. Conditionner l'accompagnement des activités existantes ou les projets à leur impact sur l'eau et les milieux.**

Autre orientation

- Repenser les activités et le modèle de développement à moyen terme : solutions fondées sur la nature (exemple des zones humides)...

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Mettre en place une mission, recruter un chargé de mission, créer et animer une commission liée à l'eau :
 - o pour assurer le relais entre les usagers / les citoyens et les instances entre elles.
 - o être un relai de la préoccupation citoyenne sur l'eau : lanceurs d'alerte / sentinelles de l'environnement, soutien juridique lorsqu'il y a des questions juridiques.
 - o Associer la recherche universitaire et les autres acteurs concernés (INRA, Chambre agriculture) pour créer une mission de l'eau dans le PNR : étude spécifique sur certains territoires...
- Assurer un rôle de coordination.
- Assurer un rôle d'interface pour des préconisations de techniques adaptatives.
 - o Intervenir en particulier dans les endroits du Parc où peu de structures interviennent sur l'eau.
 - o Produire des arbitrages pour une valeur ajoutée à l'échelle du territoire Parc pour une gestion adaptative dans le temps et dans l'espace
 - o Et notamment, favoriser la prise en compte des vulnérabilités dans la planification sur les questions d'urbanisme et l'aménagement du territoire (PNR décisionnaire ?) en faisant le lien entre connaissance de la ressource / du territoire et les possibilités d'usage.
 - o Et aussi, favoriser et rendre efficace l'assainissement non collectif (PNR instance consultative et décisionnelle)
- Mettre en place un label Parc sur la gestion, l'utilisation de l'eau pour valoriser certaines actions des agriculteurs, des industriels, des particuliers...
- Favoriser les échanges techniques et avoir un rôle de veilleur sur les nouvelles pratiques pour les diffuser.
- Mettre en relations les acteurs de la préservation des patrimoines bâtis, historiques et les acteurs de la préservation du patrimoine naturel.
- Favoriser des échanges entre experts mais aussi avec les citoyens pour avancer ensemble, chacun ayant une expertise et l'expertise n'étant pas que technique (importance aussi de l'expérience et du vécu). Forums, conférences : moyens matériels et humains à mobiliser.
- Développer et diffuser des informations complémentaires des outils de connaissances permettant une meilleure connaissance du territoire et un suivi de la gestion de l'eau à partir d'indicateurs simples et compréhensibles.
- Travailler les réseaux de communication, de diffusion avec des moyens que le Parc doit mobiliser (chargé de mission de communication essentiel) pour aller à la rencontre des gens, notamment ceux qui ne sont pas forcément demandeurs d'infos.

- pour communiquer sur l'eau, rassembler l'information et la diffuser, traduire, vulgariser, adapter le langage, pour que les informations soient comprises par tous ;
- et aussi faire connaître qui est le Parc quelles sont ses valeurs ;
- communiquer aussi dans les écoles à travers des animations sur l'eau, sa connaissance et sa préservation.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Quels leviers pour renforcer le poids / rôle du PNR en matière de gestion de l'eau sur le territoire ?

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Favoriser notamment dans une commission du Parc, la participation citoyenne à la connaissance, à la diffusion d'information (considérer les citoyens comme des lanceurs d'alerte), à la régulation de l'eau dans des commissions décisionnelles.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Pédagogie : diffuser des informations ponctuelles, répétées, ciblées sur le « système eau » naturel et anthropique	Communes et communautés de communes Presse Acteurs de l'eau
<i>Action B</i> Impliquer des citoyens (dont ambassadeurs, associations...) dans une commission de conseil et d'appui pour la gestion de l'eau	Associations
<i>Action C</i> Autre rôle pour cette commission : - Fonction support / appui technique pour les associations de défense de l'environnement - Porte d'entrée pour les lanceurs d'alerte.	Associations Presse
Feuille de Route / premières étapes	Création de cette commission en assemblée consultative ou décisionnelle (selon l'évolution des compétences du Parc)

Mettre en place une instance spécifique à l'échelle du Parc pour mettre en relation les questions liées à la préservation des milieux et les besoins existants et à venir en eau, en associant les citoyens, les différents usagers et les institutions.

Préserver les milieux humides, la biodiversité, les nappes phréatiques. Adapter les activités à ces milieux, autrement-dit, faire évoluer les usages pour les adapter aux milieux et pas l'inverse.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Pour faire vivre les deux orientations prioritaires, créer une instance à l'échelle du Parc présidée par un élu du PNR, avec un(e) chargé(e) de mission pour l'animer avec pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre la transversalité de la thématique « eau » - Organiser des formations et l'information - Définir une « feuille de route eau » - (Cette instance permettant de créer de la cohérence et de la transversalité) - 	<p>PNR : élus / chargé de mission Citoyens Personnes ressource Associations et syndicats Sage Comité scientifique PNR</p>

Avoir une vision globale partagée. Inciter la rencontre entre experts pour parler le même langage, avoir un logiciel commun, avant de diffuser l'information.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Organisation de rencontres trimestrielles entre acteurs (Experts, gestionnaires, puis grand public), sous forme de plateforme, de forum, différentes de la commission du Parc. Coconstruire des consensus dans la durée</p>	<p>Acteurs et grand public</p>
<p><i>Action B</i> Développer les réseaux de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Benchmarking (veille) - Convaincre le « grand public » 	<p>« Grand public »</p>
<p>Feuille de Route / premières étapes</p>	<p>Faire de l'eau et de la biodiversité, un sujet de la Charte.</p>

Identifier et évaluer l'impact des activités actuelles et futures sur l'eau et les milieux aquatiques. Conditionner l'accompagnement des activités existantes ou les projets à leur impact sur l'eau et les milieux.

Actions	Avec qui
<p><i>Action A</i> Synthétiser les informations existantes de l'impact des activités sur l'eau et les sols pour les hiérarchiser</p>	<p>PNR</p>
<p><i>Action B</i> Expérimenter des nouvelles pratiques respectueuses et les comparer aux activités les plus impactantes afin d'en démontrer et d'en mesurer les gains</p>	<p>PNR Acteurs locaux Collectivités Entreprises Habitants</p>
<p><i>Action C</i> Faire du PNR un lanceur d'alerte, une « sentinelle » sur l'enjeu de l'eau.</p>	

HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 20 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Place des citoyens	Favoriser, notamment dans une commission du Parc, la participation citoyenne à la connaissance, à la diffusion d'information (considérer les citoyens comme des lanceurs d'alerte), à la régulation de l'eau dans des commissions décisionnelles.	3	
	Impliquer le Parc dans les outils de gestion de l'eau à l'échelle du territoire (Parc relais de la parole citoyenne).	5	
	Renforcer l'implication des citoyens dans les instances de décision de la gestion de l'eau.	6	2
Gestion collective	Mettre en place une instance spécifique à l'échelle du Parc pour mettre en relation les questions liées à la préservation des milieux et les besoins existants et à venir en eau, en associant les citoyens, les différents usagers et les institutions.	21	
	Préserver les milieux humides, la biodiversité, les nappes phréatiques. Adapter les activités à ces milieux, autrement-dit, faire évoluer les usages pour les adapter aux milieux et pas l'inverse.	18	
	Influencer par la formation et la pédagogie le développement de cultures moins gourmandes en eau.	1	1
	Adapter la préservation des patrimoines historiques à la préservation des patrimoines naturels.	3	
	Réduire la pollution des eaux et principalement celle liée à l'agriculture, mais aussi les eaux industrielles et domestiques individuelles et collectives.	7	
	Faire baisser les consommations d'eau.	5	
Synergies entre acteurs	Avoir une vision globale partagée. Inciter la rencontre entre experts pour parler le même langage, avoir un logiciel commun, avant de diffuser l'information.	11	
	Améliorer la connaissance globale du système eau, notamment pour les experts, en organisant par exemple une veille collective à fréquence régulière. (Expertise de l'eau cloisonnée, notamment/cycles)	2	
	Développer la diffusion de l'information. Sortir du « ventre mou » de l'information.	2	
Réduction des vulnérabilités	Identifier et évaluer l'impact des activités actuelles et futures sur l'eau et les milieux aquatiques. Conditionner l'accompagnement des activités existantes ou les projets à leur impact sur l'eau et les milieux.	7	
	Repenser les activités et le modèle de développement à moyen terme : solutions fondées sur la nature (exemple des zones humides)...	5	

Proposition du groupe « Des habitants sensibilisés et citoyens »

33 personnes ont contribué
à cette proposition

Jeudis 7 février, 4 avril, 23 mai



Des HABITANTS
sensibilisés et
citoyens

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - NOUS CONSTATONS

- Que le citoyen au sens large (élus, habitants, acteurs, jeunes et enfants) doit être reconnecté à la nature pour mieux intégrer les enjeux environnementaux.
- Que « faire ensemble » (quand il est vraiment mis en oeuvre) met en évidence le pouvoir d'agir des citoyens.
- Que ce « faire ensemble » permet d'enclencher des dynamiques notamment autour de projets énergétiques (toits solaires, centrales citoyennes, etc...).
- Que l'art et les pratiques culturelles sont des outils puissants de sensibilisation et d'engagement, « qu'on sensibilise mieux par des histoires que par des chiffres ».
- Que l'entre soi des acteurs mobilisés ne permet pas d'entraîner tout le monde.
- Que l'appartenance au Parc reste floue pour nombre d'habitants, tant du point de vue spatial que qualitatif.
- Que le territoire du Parc est riche d'associations mais que leur mise en lien doit être améliorée
- Que la diversité des points de vue et la pluralité des catégories d'acteurs mobilisées est une richesse et une condition de réussite.

ATTENDUS - NOUS PENSONS

- Que le discours et le choix des mots doivent être adaptés pour gagner en efficacité en partant par exemple des vécus.
- Qu'il faut gagner en cohérence en faisant évoluer la « signature » du territoire et gagner en responsabilité pour construire son avenir.
- Que la coopération et l'implication des habitants permettent une meilleure légitimité des décisions.
- Qu'il faut favoriser l'interconnaissance qui permet l'acceptation de l'autre et l'émergence de valeurs et d'actions communes.
- Qu'il faut favoriser les expérimentations démocratiques sur le territoire du Parc et aider ou porter leur mise en oeuvre.
- Que le récit des expériences vécues ou imaginées, permet un socle commun pour engager les transitions et changements.
- Que le Parc doit favoriser des projets visant l'exemplarité dans l'adaptation aux changements souhaités.

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

PLACE DU CITOYEN DANS LA PRISE DE DECISIONS, QUELS NOUVEAUX OUTILS ?

Orientation prioritaire

Ouvrir et porter un droit à l'expérimentation démocratique.

Autres orientations

- * Amener les citoyens à participer au processus de décision, pour favoriser leur engagement.
- * Renforcer la prise de conscience pour renforcer l'engagement.
- * Eviter les entre soi et favoriser la diversité des points de vue.
- * Produire de la délibération éclairée (information, investigation et règle commune de décision).
- * Ouvrir au public les comités syndicaux du Parc.
- * Favoriser les liens avec les autres instances de démocratie participative.

SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Orientation prioritaire

Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs et institutions.

Autres orientations

- Ancrer la culture du projet dans tous les territoires du Parc :
 - o diagnostic partagé en impliquant tous les niveaux concernés (problème des échelles)
 - o mobilisation ouverte des différentes instances.
- Travailler à la cohérence des projets et différents outils mis en oeuvre, assurer la cohérence des financements.
- Développer les compétences autant que les vocations, rester souple pour permettre les évolutions, y compris sur les portages de projet pour garder la dynamique territoriale. Se prémunir contre les personnalisations trop marquées.
- Prendre en compte les différentes sortes de territoire, des territoires d'interactions (ils se chevauchent : on peut travailler ailleurs et habiter ici et vice versa.).
- Communiquer pour partager.

CONSTRUIRE UN RECIT POUR PREPARER ET ACCELERER LE CHANGEMENT

Orientation prioritaire

Rêver le Parc en s'interrogeant sur les possibles (utopies ?), investir sur la créativité, appliquer réellement le slogan « une autre vie s'invente ici ».

Autres orientations

- Valoriser les vécus des habitants dans toutes leurs dimensions pour construire un récit commun, partir des réalisations concrètes.
- Elargir l'idée que cela se fonde sur notre rapport au vivant et sur notre interdépendance. Et réintégrer l'humain dans son milieu naturel. (Nouer avec le vivant des alliances plutôt que de l'utiliser).

- Donner à voir et valoriser les communes qui impliquent les habitants dans les décisions, qui font des choix pour inverser les tendances actuelles (valeur d'exemplarité).
- Remettre au centre le « penser global pour agir local », re-territorialiser le global.
- Décaler les regards, pour sortir des sentiers battus (et le nez du guidon) et sortir des automatismes.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - NOUS SOUHAITONS QUE LE PARC AIT LE ROLE SUIVANT

Gouvernance/citoyenneté

- Faciliter l'émergence des actions citoyennes
- Renforcer la cohérence entre parc et intercommunalités
- Être exemplaire, introduire l'habitant dans la décision et les instances parc,
- Changer les regards et savoir être de l'élu sur l'habitant, ne pas avoir peur de son implication dans la décision,
- Reconnaissance de l'expertise d'usage,
- Expérimenter les budgets participatifs, impliquer et responsabiliser,
- Mettre en place des conférences de citoyens pour impliquer les habitants,
- Faciliter la mobilité,

Communication/sensibilisation

- Actions dans les quartiers (ne pas oublier les villes)
- S'ouvrir en exemple à d'autres territoires, capitaliser,
- Faire du lien entre les acteurs, coordonner, sensibiliser, essaimer,
- Passer par la dimension festive, mailler le territoire (ex : fête du parc mais aussi à toute occasion),
- Identifier les lieux et moments qui sont fédérateurs, qui peuvent capter l'attention (faire avec et chez les autres),
- Clarification de l'information et de son accès, création ou renforcement d'outils ressources existants (portail d'entrée ?),
- Investir massivement dans la communication, veiller aux absents et aux outils innovants, (crieur, jeux, animation dans festivals, etc...)
- Chercher et mobiliser les relais, groupements et associations,
- Raconter le collapse, donner envie d'agir sans mentir,
- Mise en réseaux des actions culturelles sur le territoire.

Accélérer le changement par un autre récit

- Remettre l'humain au centre des communications et des récits,
- Être exemplaire, introduire l'habitant dans la décision et les instances parc,
- Favoriser l'accueil des nouveaux habitants (cahier d'accueil...) et amplifier la dynamique « ambassadeurs »
- Veiller à une cohérence éthique (veille sponsoring),
- S'appuyer sur l'action

- Mettre en lumière les liens entre enjeux globaux et les enjeux locaux,
- Veille permanente pour amener des projets, les réadapter, les faire vivre, diversifier les partenariats et continuer à mobiliser. Savoir réinventer, requestionner nos propres projets et s'ouvrir vers d'autres,
- Passer commande et soutenir des projets « d'écriture »

Synergie entre acteurs

- Conditionner les soutiens du parc à la mise en place de partenariats et de synergie entre acteurs avec une logique de transversalité,
- Développer la capacité des institutions à mutualiser les financements pour faciliter la tâche des porteurs de projet et renforcer leur orientation stratégique.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- S'ancrer dans la valorisation du passé en l'interrogeant pour en faire le socle du mouvement.

LA FEUILLE DE ROUTE POUR AVANCER SUR CE SUJET, NOUS JUGONS QUE LES PREMIERES ETAPES CLES SONT...

Ouvrir et porter un droit à l'expérimentation démocratique.

Actions	Avec qui
Action A Que le PNR n'apparaisse plus uniquement comme une affaire d'élus : repositionner le rôle des commissions et des ambassadeurs	Elus Ambassadeurs Autres citoyens
Action B Soutenir l'émergence de projets participatifs créant l'évènement à l'origine d'une mobilisation des citoyens = écoquartiers, « outils partagés », animation, festival (Notion d'évènement comme point de départ)	Association Citoyens
Action C Encourager la création « d'amis du Parc » par exemple une association, et « d'ambassadeurs jeunes » (scolaires)	Ambassadeurs Citoyens
Feuille de Route / premières étapes	A – B – C (formation, conférences)

Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs et institutions.

Actions	Avec qui
Action A Créer des postes d'intermédiaires entre les différents groupes d'acteurs (entreprises, associations...). Son rôle : - Faire remonter les besoins, les doléances, les projets	Associations Collectivités Entreprises Habitants

- Informer sur la structuration et l'évolution du fonctionnement des institutions. (Passeur d'infos) - Co-formation (la formation est la condition de la mobilisation)	
<i>Action B</i> Organiser des journées de formation/ actions. Réalisation déléguée	Associations Collectivités
Feuille de Route / premières étapes	Création d'un poste d'animateur territorial

Rêver le Parc en s'interrogeant sur les possibles (utopies ?), investir sur la créativité, appliquer réellement le slogan « une autre vie s'invente ici ».

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Expérimenter différentes actions pour mobiliser les habitants (plus largement que ceux déjà mobilisés)	Habitants entre autres Professionnels concernés et compétents
<i>Action B</i> Soutenir des projets d'écriture sous toutes les formes	Habitants entre autres Professionnels concernés et compétents
<i>Action C</i> Favoriser les actions pour décaler les regards et sortir des sentiers battus (ex créer une radio participative) Diversifier les modes de communication et d'expression. Investir massivement dans la communication en diversifiant les outils (crieurs, jeux, animations, actions avec personnes tirées au sort...)	Habitants entre autres Professionnels concernés et compétents Médias
<i>Action D</i> Imaginer des lieux et des moments de rencontres citoyennes, inventer le parc (le monde) de demain.	
Feuille de Route / premières étapes	Enrichir l'image du Parc par des actions d'expérimentation démocratique

HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 16 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques priorisées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques priorisées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Place du citoyen dans la prise de décisions, quels nouveaux outils ?	Ouvrir et porter un droit à l'expérimentation démocratique.	6	1
	Amener les citoyens à participer au processus de décision, pour favoriser leur engagement	5	3
	Renforcer la prise de conscience pour renforcer l'engagement.	4	
	Eviter les entre soi et favoriser la diversité des points de vue.	8	
	Produire de la délibération éclairée (information, investigation et règle commune de décision).	4	2
	Ouvrir au public les comités syndicaux du Parc.	5	3
	Favoriser les liens avec les autres instances de démocratie participative	3	2
Synergies entre acteurs	Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs et institutions	4	
	Ancrer la culture du projet dans tous les territoires du Parc : diagnostic partagé en impliquant tous les niveaux concernés (problème des échelles) ; mobilisation ouverte des différentes instances.	6	
	Travailler à la cohérence des projets et différents outils mis en oeuvre, assurer la cohérence des financements.	8	
	Développer les compétences autant que les vocations, rester souple pour permettre les évolutions, y compris sur les portages de projet pour garder la dynamique territoriale. Se prémunir contre les personnalisations trop marquées.	1	
	Prendre en compte les différentes sortes de territoire, des territoires d'interactions (ils se chevauchent : on peut travailler ailleurs et habiter ici et vice versa.).	4	4
	Communiquer pour partager.	7	

Construire un récit pour préparer et accélérer le changement	Rêver le Parc en s'interrogeant sur les possibles (utopies ?), investir sur la créativité, appliquer réellement le slogan « une autre vie s'invente ici »	11	
	Valoriser les vécus des habitants dans toutes leurs dimensions pour construire un récit commun, partir des réalisations concrètes.	6	
	Elargir l'idée que cela se fonde sur notre rapport au vivant et sur notre interdépendance. Et réintégrer l'humain dans son milieu naturel. (Nouer avec le vivant des alliances plutôt que de l'utiliser)	2	
	Donner à voir et valoriser les communes qui impliquent les habitants dans les décisions, qui font des choix pour inverser les tendances actuelles (valeur d'exemplarité).	9	
	Remettre au centre le « penser global pour agir local », re-territorialiser le global.	4	1
	Décaler les regards, pour sortir des sentiers battus (et le nez du guidon) et sortir des automatismes.	5	

Proposition du groupe « Implication de tous et coopération »

33 personnes ont contribué
à cette proposition

Jeudis 7 février, 4 avril, 23 mai



Implication de TOUS
et coopérations

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que la notion de territoire est fluctuante et sa perception dépend du type d'acteur.
- Que le PNR est méconnu du grand public dans son existence et ses missions.
- Que la confiance est un moteur de l'engagement des acteurs et qu'elle dépend de la prise en compte de leurs propositions de l'amont, à l'aval des actions menées au sein des projets.
- Que la culture de coopération ne va pas de soi chez l'être humain, quel que soit l'échelon et qu'elle doit s'apprendre.
- Que la diversité des modes de coopération et de participation permet de s'adapter aux différentes formes de territoires et d'acteurs,

ATTENDUS - nous pensons

- Que la convivialité dans son sens du « vivre ensemble », est indispensable à la coopération.
- Que le développement culturel favorise cette convivialité.
- Que le débat contradictoire, y compris dans sa dimension conflictuelle, permet la richesse des solutions.
- Qu'il faut éduquer, rassurer, former, accompagner à la coopération et à la participation multi acteurs.
- Que l'identification de l'intérêt partagé – les bénéfiques – malgré les différences est une condition et un moteur de la coopération.
- Que la coopération a besoin de lieux, d'évènement et d'espaces de dialogue pour exister.
- Que l'innovation démocratique doit être une des missions du parc, notamment pour favoriser sa connaissance sa reconnaissance par ses habitants.
- Que l'urgence doit-être conjuguée avec le temps long nécessaire à la participation des citoyens.

NOUS PROPOSONS LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SUIVANTES

RENFORCER LES COOPERATIONS ENTRE ACTEURS SUR LE TERRITOIRE

Orientation prioritaire

Promouvoir et développer la culture de coopération.

Autres orientations

- Renforcer la prise de conscience pour renforcer l'engagement.
- Améliorer la connaissance mutuelle, notamment sur la typologie des acteurs, mieux se reconnaître et améliorer la confiance.
- Combattre les fonctionnements cloisonnés et travailler à la porosité des différentes sphères
- Dépasser les craintes, les concurrences ressenties pour construire la confiance,
- Renforcer la transparence sur le fonctionnement du Parc et mieux faire connaître son travail :
 - Transparence sur les dossiers traités, sur les financements et la gouvernance
 - Publier (rendre disponible ?) les avis techniques sans surcharger l'information,
 - Pour signifier son engagement dans la charte, demander aux communes de communiquer sur leur appartenance au Parc.

VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DES ACTEURS ET DES CITOYENS

Orientation prioritaire

Expérimenter des modes de gouvernance différentes au sein du Parc pour inviter à les faire changer au niveau national. (tirage au sort, comités de pilotage associant des citoyens, budget participatif...)

Autres orientations

- Modifier les statuts pour élargir la gouvernance aux habitants, associations, entreprises, (renforcer les équilibres et se prémunir des lobbies),
- Veiller à une cohérence par rapport aux questions éthiques : s'interroger sur l'éthique de financeurs (sponsoring) et sur les rémunérations au sein de la structure parc,
- Sur la démocratie, la transparence et l'innovation, le PNR, doit devenir modèle et prescripteur.

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

- Intégrer les collectifs citoyens dans l'élaboration des projets du parc, en dehors des milieux associatifs sans exclure l'une ou l'autre de ces formes d'expression citoyenne.
- Favoriser, inciter, les démarches en collectif.
- Inviter les associations au sein des instances du Parc (bureau, comité syndical sans prendre part au vote).
- Organiser une rencontre thématique entre acteurs sur les enjeux du territoire à l'initiative du parc, en invitant très largement avec un objectif de rencontres mutuelles. Organiser ces rencontres chez les acteurs (ressourcerie, ASPIRE,) et tourner sur des lieux différents.
- Mutualiser les moyens autour des besoins communs.
- Jouer le rôle d'interface entre les acteurs du territoire et de lieu de ressources.
- Coconstruire les projets en considérant que pour participer à la décision, il faut avoir travaillé en amont.

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- La question des moyens.

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Promouvoir et développer la culture de coopération

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Pour favoriser, inciter les démarches en collectif, conditionner la mise en œuvre et les financements des projets à une démarche de coopération à toutes les étapes (de la réflexion à la réalisation)	PNR et ses partenaires « Tout le monde »
<i>Action B</i> Favoriser le développement culturel du territoire pour renforcer la convivialité, indispensable à la coopération. Créer un poste d'animateur territorial (et / ou renforcer les missions)	PNR et ses partenaires « Tout le monde »

Expérimenter de nouveaux modes de gouvernance et de participation

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Tester dès maintenant (2019) les différentes méthodes de participation citoyenne : 1 projet = 1 méthode Ex : tirage au sort – comité de pilotage – budget participatif – association des amis du Parc	Citoyens Association Collectifs Acteurs économiques Elus

<ul style="list-style-type: none"> - Bilan / évaluation - Large communication - Capitalisation - Condition : le PNR s'engage à prendre en compte des avis exprimés) 	
<p><i>Action B</i> Expérimenter un comité d'éthique indépendant par rapport aux valeurs de la charte.</p> <ul style="list-style-type: none"> -saisine interne -saisine externe - Bilan / évaluation - Large communication - Capitalisation 	Citoyens

HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 9 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques prioritaires par l'ensemble du groupe

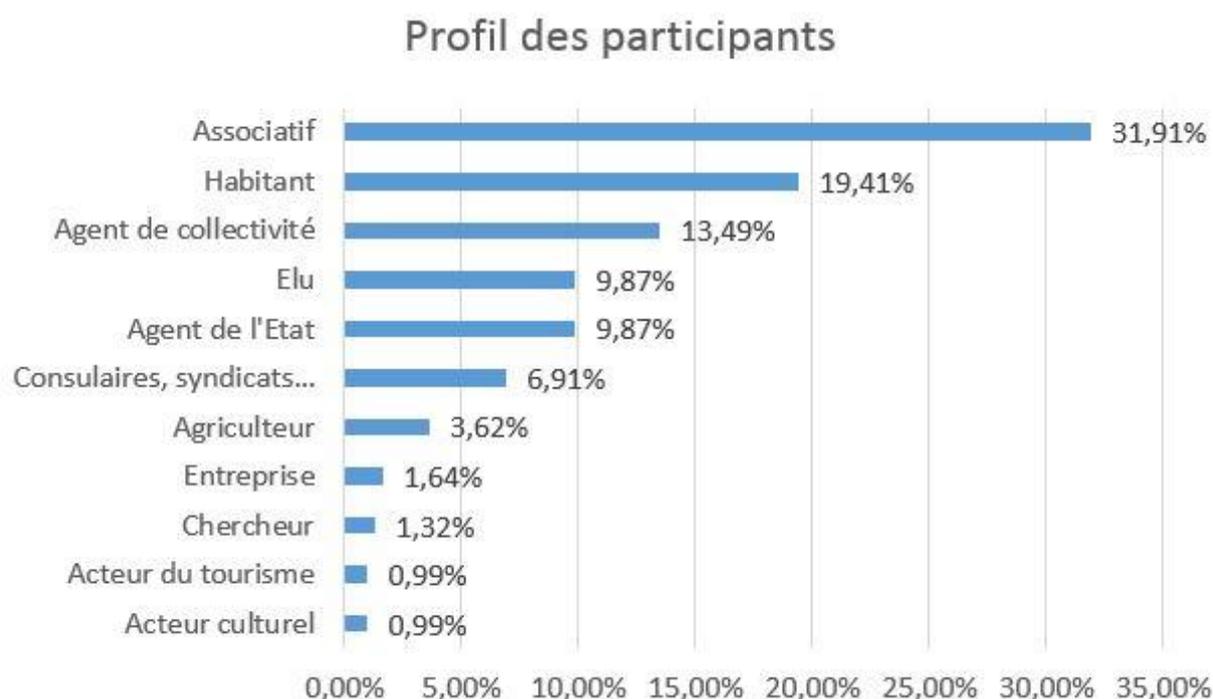
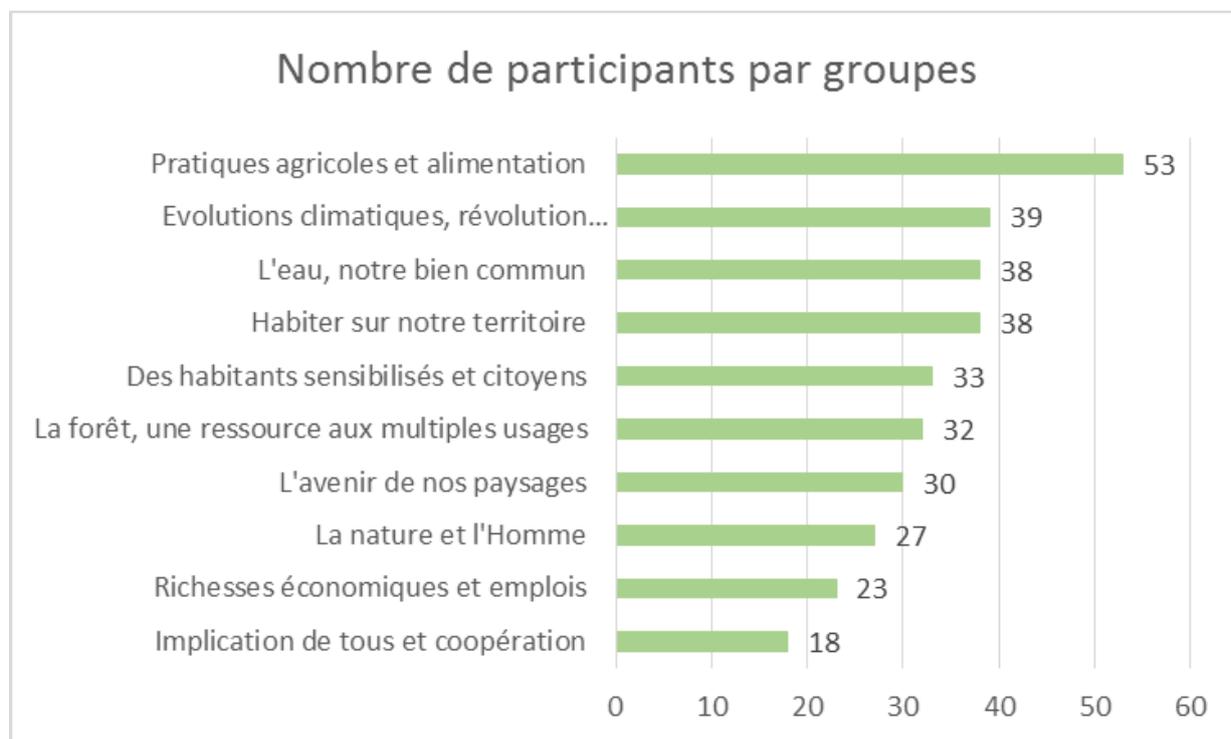
En violet : orientations stratégiques prioritaires en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Renforcer les coopérations entre acteurs sur le territoire	Promouvoir et développer la culture de coopération.	4	
	Renforcer la prise de conscience pour renforcer l'engagement.		
	Améliorer la connaissance mutuelle, notamment sur la typologie des acteurs, mieux se reconnaître et améliorer la confiance,		
	Combattre les fonctionnements cloisonnés et travailler à la porosité des différentes sphères	2	
	Dépasser les craintes, les concurrences ressenties pour construire la confiance,		
	Renforcer la transparence sur le fonctionnement du Parc et mieux faire connaître son travail : <ul style="list-style-type: none"> - Transparence sur les dossiers traités, sur les financements et la gouvernance - Publier (rendre disponible ?) les avis techniques sans surcharger l'information, - Pour signifier son engagement dans la charte, demander aux communes de communiquer sur leur appartenance au Parc. 	3	
Vers une nouvelle gouvernance pour une meilleure implication des acteurs et des citoyens	Expérimenter des modes de gouvernance différentes au sein du Parc pour inviter à les faire changer au niveau national. (tirage au sort, comités de pilotage associant des citoyens, budget participatif...)	3	
	Modifier les statuts pour élargir la gouvernance aux habitants, associations, entreprises, (renforcer les équilibres et se prémunir des lobbies).	2	
	Veiller à une cohérence par rapport aux questions éthiques : s'interroger sur l'éthique de financeurs (sponsoring) et sur les rémunérations au sein de la structure Parc.	1	
	Sur la démocratie, la transparence et l'innovation, le PNR, doit devenir modèle et prescripteur.	3	

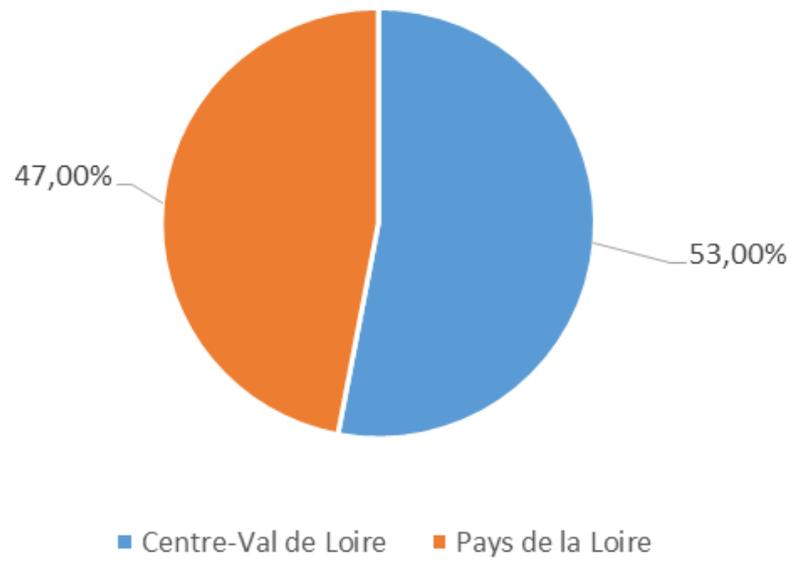
ANNEXE 1 – Profil des participants

269 personnes concernées, 331 participants en cumulé, certaines personnes participant à plusieurs groupes.

Dont 30 ambassadeurs



Origine géographique



ANNEXE 12 – Liste des participants par groupe

GROUPE « L'AVENIR DE NOS PAYSAGES »

LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

30 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Agent de collectivité	LAIDET	Myriam	Mission Val de Loire	1	1	
	MEUNIER	Bernard	CC Touraine-Vallée de l'Indre	1		
	MORON	Anne-Cécile	CA Saumur val de Loire	1	1	1
Total Agent de collectivité				3	2	1
Agent de l'Etat	LAROSE	Denis	DDT 37	1		
	MALJEAN	Roland	DDT-37/SUDT/Paysages et Publicité	1		
	PELET	Marianne	DDT 49	1		
	SOUFFLET-LECLERC	Elise	DDT 49	1	1	1
	ISABAL	Marine	DREAL Pays de la Loire		1	
	MONS-SCHWERTZLER	Véronique	Ecoles Militaires de Saumur - Chargée d'environnement		1	
	PHILIPPE	Gérard	DDT UPPI Loches		1	1
Total Agent de l'Etat				4	4	2
Associatif	BACHET	Jocelyne	Colibri	1	1	1
	BERJAMIN	Dagmar	LPO Anjou	1	1	
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1	1	1
	LAIGLE	PASCAL	AFAC Saumur	1	1	
	LAMBERT	Alain	Slow Food	1		
	LECUREUIL	Vincent	CPIE Touraine Val de Loire	1		1
	CAMPO-PAYSAA	Alain	LPO Anjou	1	1	1
Total Associatif				7	5	4
Chercheur	MACAIRE	Jean-Jacques	Université de Tours - Membre du CSP		1	
Total Chercheur					1	
Elu	ASCHER	Anne-Sophie	Elu référent paysage	1	1	1
	PRINCIPAUX	Jeanne-Marie	Commune de Villebernier	1	1	1
Total Elu				2	2	2
Habitant	BOTTEREAU	Jean-Marie		1		
	DEMOURY	Camille		1		
	MARGOTTEAU	Pierre		1	1	
	PITault	Pierre		1		
	PITault	Sylvette		1		

	BAZIN	Gérard			1	
	BAZIN	Michelle			1	
Total Habitant				5	1	2
Consulaires, syndicats...	BOUBET	Léa	CNPF		1	1
	CHARGE	Annick	Centre régional de la Propriété Forestière	1	1	1
	GARREAU	Emmanuel	Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire	1	1	1
Total Consulaires,				2	3	3
Total général				23	18	14

GROUPE « HABITER NOTRE TERRITOIRE »

LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

38 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Agent de collectivité	AL BOLBO	Lina	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1	1	1
	BERGER	Willy	Commune de Loire-Authion - Chargé de mission tourisme	1		
	GUERIN	Elisa	CC Baugeois Vallée	1		
	LAIDET	Myriam	Mission Val de Loire		1	
	LEGROS	Clémence	CC Chinon Vienne et Loire	1		
	MORON	Anne-Cécile	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1	1	1
Total Agent de collectivité				5	3	2
Agent de l'Etat	PETIOT	Sylvain	DDT 37	1		
	SOUFFLET-LECLERC	Elise	DDT 49	1	1	1
	URSELY	Julien	DDT 37		1	
	HUCHEDE	Didier	DDT 49		1	
	MONS-SCHWERTZLER	Véronique	Camp de Fontevraud Ecoles Militaires de Saumur - Chargée d'environnement		1	
	CLEMENT	Sara	DDT 37			1
Total Agent de l'Etat				2	4	2
Associatif	AREZINA	Martine	MDR Environnement	1		
		Slobodan	MDR Environnement	1		
	BARON	Damien	SOLIHA	1		
	COLAS	Jean-Luc	ANPCEN		1	1
	GUILLOT	Magali	CPIE Touraine Val de Loire		1	
	MARY	Chantal	Université Populaire du Saumurois	1	1	1

	MASSOT	Jean-Paul	Musée de la Marine de Loire en Anjou	1		1
	VIAL	Claire	Association la sauvegarde de l'anjou	1		1
Total Associatif				6	3	4
Elu	ASCHER	Anne-Sophie	Elu référent paysage	1	1	
	ECHAPT	Catherine	Commune de Bourgueil	1	1	1
	MARCHAND	Claudie	Commune de Montreuil-Bellay	1		1
	NOUVELLET	Elisabeth	Commune de Blou	1	1	1
	SOURDEAU	Jean-Claude	Elu référent	1	1	1
	BAZIN	Gérard				1
Total Elu				5	4	5
Entreprise	THOMAS	Eric	Val Touraine Habitat	1		
Total Entreprise				1		
Habitant	JUIN	Sophie	Le Logis des roches d'antan	1		
	BRAUER	Catherine		1	1	1
	CABY	Gerard		1	1	1
	DEMOURY	Camille		1		
	MARCHAND	Jean-Paul		1	1	1
	MENARD	Serge		1	1	
	NOUVELLET	Patrick		1	1	1
	RABOT	Béatrice		1		1
	VERDIER	Michel			1	1
	BAZIN	Michelle				1
Total Habitant				8	6	7
Consulaires, syndicats...	CHARGE	Annick	Centre régional de la Propriété Forestière	1		
Total Consulaires, syndicats...				1		
Total général				28	20	20

GRUPE « LA NATURE ET L'HOMME »

LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

27 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Agent de collectivité	DESVAUX	Lucie	CCTOVAL	1	1	1
	VAUTIER	Francis	Mission Val de Loire		1	
Total Agent de collectivité				1	2	1

Agent de l'Etat	PENHOAT	Annie	DDT 49	1		
	HUCHEDE	Didier	DDT 49	1		1
	MONS-SCHWERTZLER	Véronique	Camp de Fontevraud Ecoles Militaires de Saumur - Chargée d'environnement		1	
Total Agent de l'Etat				2	1	1
Associatif	ALZON	Martine	Comité départemental de randonnée pédestre de 49	1	1	1
	BAUDOUIIN	Nolwenn	Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire		1	1
	BOITARD	Franck	CEN Pays de la Loire	1	1	1
	COROLLER	Clément	CPIE Touraine Val de Loire	1		1
	COUËDY GRUET	Lise	CPIE Touraine Val de Loire	1	1	
	GUENESCHEAU	Yvon	LPO Anjou			1
	LAIGLE	PASCAL	AFAC Saumur		1	
	LEMESLE	Bernard	entomologie tourangelle et ligérienne et CEN CENTRE	1		
	THARRAULT	Jean	LPO Anjou Sauvegarde de l'Anjou	1	1	1
	FROISSARD	Denis	entomologie tourangelle et ligérienne - ETL	1		
	CHARTIN	Christophe	Cavités 37	1		
	CAMPO-PAYSAA	Alain	LPO Anjou	1		
	MONNIER	Renée			1	
Total Associatif				9	7	6
Elu	NION	Pierre	Elu référent forêt Commune de Benais	1	1	1
	PONCHANT	Michel	Elu référent Eau	1	1	
	SARAMITO	Sophie	Elu référent nature	1	1	
	POUJAUD	Daniel	Commune de Ports-sur-Vienne - CC TVV		1	1
Total Elu				3	4	2
Entreprise	DEPINOY	Maxime	Auddicé			1
Total Entreprise						1
Habitant	JOURD'HUI	Hugues			1	
	PELLE	Gilles		1	1	1
	PRADERE-NIQUET	Hélène		1	1	1
	TRUCHAN-GRACZYK	Malgorzata		1		1
Total Habitant				3	3	3

Total général	18	17	14
----------------------	-----------	-----------	-----------

GROUPE « AGRICULTURE ET ALIMENTATION »

LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

53 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Agent de collectivité	FOURNIER-MOREAU	Yoan	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1	1	
	GAROT	Patricia	Conseil Départemental d'Indre-et-Loire	1		
	LESOURD	Sébastien	Commune	1	1	
	POUAN	Stéphanie	Pays du Chinonais	1		
Total Agent de collectivité				4	2	
Agent de l'Etat	MARCHAND	Philippe	DDT 49	1	1	
	MARTIN	Simon	DDT 37	1		
Total Agent de l'Etat				2	1	
Agriculteur	BONNIN	Jean-Michel	Agriculteur - éleveur	1	1	1
	CADO	Philippe	Eleveur laitier Peupliers du Centre Val de Loire	1	1	1
	DUBSET	Violaine	Gabb Anjou + Earl Champ des Hérissons		1	1
	LECOMTE	Eric	Agriculteur - céréalier	1	1	1
	MARTIN	Olivier	Viticulteur	1	1	1
	MARTIN-TOUCHET	Hélène	EARL Touchet	1	1	1
	TURQUOIS	Jérôme	Agriculteur - éleveur	1		
	TURQUOIS	Karine	Agriculteur céréalier bio - pâtes		1	
	BROSSIER	Michel	Chambre d'agriculture 49	1	1	
Total Agriculteur				7	8	6
Associatif	BACHET	Jocelyne	Colibri	1	1	1
	FRANCHETEAU	Jean-Paul	Regards sur les terroirs de Loire	1	1	1
	GIRARDEAU	Jean-Pierre	LPO Anjou	1	1	1
		Renée	AMAPez-vous	1	1	1
	HIPPOLYTE	Jean-Claude	La Sauvegarde de l'Anjou	1	1	1
	KRIEGK	Claudie	Université Populaire du Saumurois			1
		Daniel	Université Populaire du Saumurois			1
	LAMBERT	Alain	Slow Food		1	
	LECOURBE	Jean-Louis	Terre de liens Pays de la Loire	1	1	1

	TILHOU	Monique	Université Populaire du Saumurois	1	1	1
	DA PETITOT	Sarah	Impact 37	1	1	
	GRATEAU	Mellie	CPIE Touraine Val de Loire	1	1	
	PERROCHON	Pauline	MJC Saumur	1		
Total Associatif				10	10	9
Chercheur	SALVADOR	Sebastien	Université de Tours - Membre du CSP		1	
	LEFEBVRE	Marianne	Universite d'Angers			1
Total Chercheur					1	1
Elu	LE CLAINCHE	Marianne	Commune de Thizay		1	
	PAIN	Isabelle	Elu référent	1	1	1
	REAL	Philippe	Commune de Rivarennes	1	1	1
	RIOCREUX	Stéphanie	Mairie de Benais	1	1	
Total Elu				3	4	2
Entreprise	BERTHOME	Laurence	Diététicienne		1	
Total Entreprise						
Habitant	BARRAULT	Marie-Hélène		1	1	
	BAUDOIN	Dominique	AMAP de Brain sur l'Authion	1	1	1
	BERTRAND	Stéphanie		1	1	1
	BOISTAULT	Marie-Claude		1	1	1
	CRAMOIS	Sylvie	Croquet de l'Arceau	1	1	1
	DE LANNOY	Guillaume		1	1	1
	FOLIO	Emilie		1		
	GALBRUN	Monique		1	1	1
	ONNO	Francis		1		
	PRADERE-NIQUET	Hélène		1	1	1
	THEVENON	Jean-Claude		1	1	1
	VERNA	Alexandre	Artisan cuisinier	1		
	LECRENAIS	Amandine		1		
	MIGNOT	Pierre	Conseil de développement Saumur		1	
Total Habitant				13	10	8
Consulaires, syndicats...	BOUC	Camille	Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire		1	1
	PETITEAU	Perrine	Agence d'Urbanisme de la Région Angevine	1	1	1
	PINEAU	Jérôme	Chambre d'agriculture Pays de la Loire	1		
	ROHRBACHER	Marion	GABB Anjou		1	
Total Consulaires, syndicats...				2	3	2
Total général				41	39	28

GROUPE « LA FORET, UNE RESSOURCE AUX MULTIPLES USAGES »

LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

32 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Acteur culturel	PIAU	Philippe	Compagnie spectabilis		1	1
Total Acteur culturel					1	1
Agent de collectivité	AL BOLBO	Lina	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1		
	DESVAUX	Lucie	CCTOVAL		1	1
	LA SAYETTE	Michel	Syndicat Forestier 49	1	1	1
Total Agent de collectivité				2	2	2
Agent de l'Etat	MARTIN	Simon	DDT 37	1		
	MAILLARD	Laurent	DDT 49		1	
Total Agent de l'Etat				1	1	
Agriculteur	CADO	Philippe	Eleveur laitier Peupliers du Centre Val de Loire	1	1	1
Total Agriculteur				1	1	1
Associatif	BESSEAU	Philippe	Atlanbois		1	
	CAMA	Alain	ETL	1		
	GUENESCHEAU	Yvon	LPO Anjou			1
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1	1	1
	LAIGLE	PASCAL	AFAC Saumur	1	1	
	MOULIN	Maryse	ETL	1		
	ROCHIER	Damien	LPO Anjou	1	1	1
	CAMPO-PAYSAA	Alain	LPO Anjou	1	1	
	CHAUVIN	Odette	Nature Créative		1	
	PRIGENT	Stéphane	Atlanbois			1
Total Associatif				6	6	4
Elu	NION	Pierre	Elu référent Commune de Benais	1	1	1
	STEPHAN	Florian	Elu référent	1		
Total Elu				2	1	1

Habitant	AMIOT	Philippe	Lycée agricole La Germinière	1		1
	BARON	Béatrice	SEL			1
	PIAU	Jean-Michel		1	1	
	PITAUULT	Pierre		1	1	
	PITAUULT	Sylvette		1		
	PINARD	PASCAL		1	1	
Total Habitant				5	3	2
Consulaires, syndicats...	BLANCHARD	Patrick	CRPF Bretagne Pays de la Loire		1	
	CHARGE	Annick	Centre régional de la Propriété Forestière	1	1	1
	JAUMOUILLE	Yohann	ONF	1		
	LAUER	Marine	CRPF Ile de France		1	1
	LEGUAY	Claude	Fransylva/CRPF	1	1	1
	MASSE	Franck	CRPF Ile de France	1		
	LEVESQUE	Corentin	ONF		1	
Total Consulaires, syndicats...				4	5	3
Total général				21	20	14

GROUPE « EVOLUTIONS CLIMATIQUES, REVOLUTION ENERGETIQUE »

LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

39 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Acteur du tourisme	HENRY	Bernard	Croisières Saumur Loire	1		
Total Acteur du tourisme				1		
Agent de collectivité	BALEYA	Olga	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1	1	
	LESOURD	Sébastien	Commune	1	1	1
Total Agent de collectivité				2	2	1
Agent de l'Etat	HEGRON	Lionel	DDT49	1	1	
	LACOFFRETTE	François	DDT 37	1	1	1
Total Agent de l'Etat				2	2	1
Associatif	AREZINA	Martine	MDR Environnement	1	1	

		Slobodan	MDR Environnement	1	1	
	BERTAUDEAU	Alain	LPO Anjou			1
	BOURON	Julien	ALISEE	1	1	1
	COLAS	Jean-Luc	ANPCEN	1	1	1
	DELOOF	Robin	Energies Citoyennes en Pays de la Loire	1	1	
	DEZE	Odile	Ligériens de cœur	1	1	1
	FRANCHETEAU	Jean-Paul	Regards sur les terroirs de Loire			1
	GUILLEMART	Alain	LPO Anjou	1	1	1
	LESIGNE	Jean-Michel	Au fil de la Loire	1	1	1
	NOEL	Léa	CPIE Touraine Val de Loire	1	1	
	PORTIER	Cécile	Mission Bocage	1	1	1
	QUIRION	Olivier	La Muse	1	1	1
	RACLIN	Dominique	Loire vélo nature	1	1	
	RAUD	Joseph	Ligériens de cœur	1	1	1
	VASSEUR	Sandrine	IMPULSION	1	1	1
	TILHOU	Monique	Université Populaire du Saumurois	1	1	1
	NEVEU	Martine	Association ADDER	1	1	1
	MEME-LAFFOND	Benjamin	LPO Anjou	1	1	
Total Associatif				17	17	13
Elu	ASCHER	Anne-Sophie	Elu référent paysage	1	1	
	MALARD	Monique	Mairie des Bois d'Anjou	1	1	1
	ROUSSILLAT	Gilles	Elu référent			1
	SCHOUBERT	Odette	Commune de Longué-Jumelles	1	1	
Total Elu				3	3	2
Habitant	BARRAULT	Henri		1	1	
	BROSSARD	Catherine		1	1	1
		Henri		1	1	1
	FILLAULT	Bernard		1	1	
	LECLERC	Thierry		1	1	
	PIAU	Jean-Michel		1	1	
		Monique		1	1	
	RUDER	Evelyne		1	1	
	THEVENON	Jean-Claude		1	1	1
Total Habitant				9	9	3
Consulaires, syndicats...	BUFERNE	Sebastien	Office National des Forêts d'Indre et Loire	1	1	1
	PINEAU	Jérôme	Chambre d'agriculture Pays de la Loire	1	1	
Total Consulaires, syndicats...				2	2	1
Total général				36	35	21

GROUPE « RICHESSES ECONOMIQUES ET EMPLOIS »

LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

23 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Acteur du tourisme	BOCHE	François	Cave Robert et Marcel	1		1
Total Acteur du tourisme				1		1
Agent de collectivité	DEDRIE	Béatrice	CC Baugeois Vallee		1	
	MADIOT	Cecilia	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1		
	PELLE	Anaïs	CC Baugeois-Vallée		1	
	PROUST-CARRE	Christèle	CC Touraine-Vallée de l'Indre	1	1	1
	FOUAN	Stéphanie	Pays du Chinonais		1	
Total Agent de collectivité				2	4	1
Agent de l'Etat	GUILPAIN	Alexandre	Pôle Emploi Chinon	1		
	LACOSTE	Brigitte	DDT 49		1	
Total Agent de l'Etat				1	1	
Associatif	BERTAUDEAU	Alain	LPO Anjou		1	
	CHARDON-LUCET	Gaëlle	Université Populaire du Saumurois	1	1	1
	GROSSIN	Gilles	Association Pour l'Emploi en Bourchardais - APEB	1	1	1
	PERRIN-BODY	Solène	Entraide et Solidarités	1		
	DELEPINE	Florence	Entr'aide et Solidarité épicerie solidaire de Chinon		1	1
Total Associatif				3	4	3
Elu	ARCHAIMBAULT	Isabelle	Elu référent	1		
	LOIZON	Eric	Elu référent	1		

	MALARD	Monique	Mairie des Bois d'Anjou		1	
	MARCHAND	Claudie	Commune de Montreuil-Bellay	1		1
Total Elu				3	1	1
Habitant	JUIN	Sophie	Le Logis des roches d'antan	1		
	CRAMOIS	Sylvie	Croquet de l'Arceau		1	1
	MARCHAND	Jean-Paul		1	1	1
Total Habitant				2	2	2
Consulaires, syndicats...	LEPERLIER	Camille	ANEFA 49	1		
	SEPTANS	Christelle	CCI49	1		1
	LACARELLE	Jean-Marc	CRPF		1	
Total Consulaires, syndicats...				2	1	1
Total général				14	13	9

GROUPE « L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN »

LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

38 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Agent de collectivité	BLAIZE	Fabien	Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne		1	
	COUDRIN	Benoit	Conseil Départemental d'Indre-et-Loire		1	
	COURTIN	Emmanuel	CD49	1	1	1
	GALLARD	Jacques	CCTOVAL		1	1
	LAISEMENT	Delphine	Syndicat de la manse étendu	1		
	MOREL	David	Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme (SBNM) Vienne aval et affluents	1		
	LAURENDEAU	David	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1	1	1
	MOUNEREAU	Laurent	Syndicat Layon Aubance Louets (SAGE Layon Aubance Louets)		1	1

	MECHIN	Marylou	Syndicat de la manse étendu	1	1	
Total Agent de collectivité				4	7	5
Agent de l'Etat	GUERTON	Jean-Pierre	DDT 37	1	1	1
	GUILLAUD	Laurent	Agence Française pour la Biodiversité		1	
	LECOMTE	Dany	DDT 37		1	
	GELLE	Geraldine	DDT 49	1	1	
Total Agent de l'Etat				2	4	1
Agriculteur	BERNIER	Gérard	EARL Champs des hérissons		1	
Total Agriculteur					1	
Associatif	ALHINC	Claudine	Université Populaire du Saumurois	1	1	1
	BOUCHET	Laurent	CPIE Touraine Val de Loire	1	1	
	CHARLES	Marie-Lorraine	Maison Loire en Anjou/Loire Odyssée	1		1
	DEGUET	Gilles	SEPANT	1	1	1
	FRANCHETEAU	Jean-Paul	Regards sur les terroirs de Loire		1	1
	HENNEBEL	Franck	CPIE Touraine Val de Loire	1	1	1
	HIPPOLYTE	Jean-Claude	La Sauvegarde de l'Anjou	1	1	1
	LOISEAU	Marie-Louise	Elu référent - CPIE Touraine-Val de Loire	1	1	1
	RACLIN	Dominique	Loire vélo nature	1	1	1
	RENOUX	Jean-Claude	ASPIE	1		1
	THARRAULT	Jean	LPO Anjou Sauvegarde de l'Anjou	1	1	
	BIDAULT	Loïc	Sauvegarde de l'Anjou - Conseil de Développement du Saumurois - Collectif Terre d'Avenir	1	1	1
	NICOLAS	Yann	Fédération de pêche du Maine-et-Loire		1	1
	CRABERE	Nicole	Collectif Saumur Terre d'avenir	1	1	
Total Associatif				12	12	11
Chercheur	MACAIRE	Jean-Jacques	Université de Tours - Membre du CSP		1	
Total Chercheur					1	
Elu	PERSIN	Gérard	Commune de Montsoreau		1	
	PONCHANT	Michel	Elu référent Eau	1	1	1
Total Elu				1	2	1
Habitant	BARON	Béatrice	SEL		1	
	BOTTEREAU	Jean-Marie		1		
	LEROY	Jean-Maurice			1	

	PRADERE- NIQUET	Hélène		1	1	1
	POULET	Dorian		1		
Total Habitant				3	3	1
Consulaires, syndicats...	CHAIGNEAU	Alexandre	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	1		
	PEAUD	Pierre	SAGE THOUET	1	1	1
Total Consulaires, syndicats...				2	1	1
Total général				24	31	20

GRUPE « DES HABITANTS SENSIBILISES ET CITOYENS »

LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

33 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Acteur culturel	AUBRY	Eric	La Papeterie Théâtre de la jeune plume	1		
	LEON	Clarisse		1		
	PIAU	Philippe	Compagnie spectabilis	1	1	1
Total Acteur culturel				3	1	1
Acteur du tourisme	SWEETING	Ziz	Canoes d'anjou	1	1	1
Total Acteur du tourisme				1	1	1
Agent de collectivité	PLOYEZ	Nolwenn	Commune de Brissac Loire Aubance		1	
	RAVAZ	Yvan	Commune	1	1	1
Total Agent de collectivité				1	2	1
Agent de l'Etat	DENOYER	Valérie	Inspection de l'Education Nationale Chinon			
	GUILLON	Patrick	Inspection de l'Education Nationale Doué-Loire-Thoué		1	1
	PELET	Marianne	DDT 49	1		
	ROGER	Agnès	IEN Langeais		1	
	WERKMEISTER	Yann	IEN Saumur		1	1
Total Agent de l'Etat				1	3	2

Agriculteur	ELLIAU	Bruno	Ferme cheval-nature			1	
Total Agriculteur						1	
Associatif	CHARDON-LUCET	Gaëlle	Université Populaire du Saumurois	1		1	1
	DAULEAC	Aurélie	Sauvegarde du patrimoine de Chinon				
	DELANOUE	Romain	Maison Loire en Anjou/Loire Odysseé	1		1	1
	DUCHESNE	Aurélie	Association du Prieuré	1			
	ERAUD	Nelly	Carrefour des troglodytes				
	GELINEAU	Michèle	(vide)			1	1
	KESTEMAN	Blandine	CPIE Touraine Val de Loire	1			
	LEPAGE	Yves	Sauvegarde de l'Anjou			1	1
	LESIGNE	Michèle	Au fil de la Loire	1			
	LOISEAU	Marie-Louise	Elu référent - CPIE Touraine-Val de Loire	1		1	1
	PELLETIER	Jean-Clément	Association du Prieuré Conservatoire des Espaces Naturels	1		1	
	VERITE	Manuella	Centre-Val de Loire			1	
Total Associatif				7		7	5
Elu	BERGEOT	Marie-Annette	Commune de Villaines-les-Rochers				
	BRODSKY	Pierre-Alexandre	Commune de Benais	1		1	
	CANTET	Claudie	Commune de Gennes-Val de Loire				
	ECHAPT	Catherine	Commune de Bourgueil	1		1	1
	GELINEAU	Jacky	Commune de Doué-en-Anjou			1	1
	MOREAU	Francine	Elu référent	1		1	1
	POUJAUD	Daniel	Commune de Ports-sur-Vienne CC TVV				1
	SOUCHU	Christian	Commune de Benais				
Total Elu				3		4	4
Entreprise	BERTHOME	Laurence	Diététicienne			1	

Total Entreprise						1
Habitant	BARON	Béatrice	SEL			1
	DE LANNOY	Guillaume		1		
	INGELAERE	Jeanne-Marie				
	LEPINE	Maria		1	1	1
	MENARD	Fabien				
	PAWLOWSKI	Robert		1	1	
Total Habitant				3	3	2
Total général				19	23	16

GROUPE « IMPLICATION DE TOUS ET COOPERATION » LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

18 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Acteur culturel	PIAU	Philippe	Compagnie spectabilis	1		1
Total Acteur culturel				1		1
Agent de collectivité	DUMUR GOULU	Marie-Agnès	Commune Loire-Authion		1	1
	MORON	Anne-Cécile	Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire	1		
	CHOMEL	Dany	Pays Chinonais			1
Total Agent de collectivité				1	1	2
Agent de l'Etat	PELET	Marianne	DDT 49	1		
Total Agent de l'Etat				1		
Associatif	CHARDON-LUCET	Gaëlle	Université Populaire du Saumurois	1	1	1
	DESGRANGES	Sylvie	LPO Anjou		1	
	BIDAULT	Loïc	Sauvegarde de l'Anjou - Conseil de Développement du Saumurois - Collectif Terre d'Avenir	1	1	
	JOUSSE-PERALTA	Peggy	ValOrise		1	
	BOUET	Lucie	ValOrise		1	

	JOLY	Rebecca	La recyclerie	1	1	
	LEPAGE	Yves	Sauvegarde de l'Anjou		1	1
Total Associatif				3	7	2
Elu	CHRETIEN	Luc	Commune de Chinon	1		
	LE CLAINCHE	Marianne	Commune de Thizay	1		
	MALARD	Monique	Mairie des Bois d'Anjou	1	1	1
	POUJAUD	Daniel	Commune de Ports-sur-Vienne CC TVV			1
Total Elu				3	1	2
Habitant	QUINTON	Elodie		1	1	1
	MAINGUY	Claude		1		1
Total Habitant				2	1	2
Total général				11	10	9